

**LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE FACILITÉE PAR LA
TECHNOLOGIE CHEZ LES JEUNES :**

SYNTHÈSE DE RECHERCHE POUR LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE AU CANADA

**SUBVENTION DE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES
SUR LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE
RAPPORT FINAL · JUIN 2023**

Alexa Dodge, Ph. D.

Professeure adjointe
Criminologie
Université Saint Mary's

Suzie Dunn

Professeure adjointe
École de droit Schulich
Université Dalhousie

Hannah MacCallum

Assistante de recherche
Université Saint Mary's

Christopher Dietzel, Ph. D.

Associé de recherche
Études intégrées en éducation
Université McGill

Kaitlynn Mendes, Ph. D.

Professeure associée
Sociologie
Université Western



Cette recherche est cofinancée par le Conseil de recherches en sciences humaines et Emploi et Femmes et Égalité des genres Canada.
This research is co-funded by the Social Sciences and Humanities Research Council and Women and Gender Equality Canada.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
RAPPORT COMPLET	6
Contexte	6
Objectifs	8
Méthodes	9
Résultats	12
Incidences	29
Conclusion	31
Activités de mobilisation des connaissances	31
Bibliographie	32

Recommended Citation:

Dodge, Dietzel, Dunn, Mendes, and MacCallum (2023). *Technology-Facilitated Gender-Based Violence Among Young People: Synthesizing the Research to Promote Digital Safety in Canada*. Ottawa: SSHRC & WAGE. Report: diydigitalsafety.ca

SOMMAIRE

CONTEXTE

Certains pays comme l’Australie et le Royaume-Uni sont intervenus plus rapidement que d’autres en ce qui concerne la violence basée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) chez les jeunes, par exemple en s’informant des tendances émergentes et en mettant en place des mesures d’aide efficaces pour les jeunes. Bien que les chercheurs canadiens aient commencé à expliquer l’essence même de la VFGFT, il reste encore de nombreux trous à combler dans les connaissances sur le sujet. Par exemple, s’il existe des recherches pour les adultes, nous en savons en revanche beaucoup moins du côté des jeunes. Il manque beaucoup de données quantitatives et qualitatives (vécu et besoins) relativement aux groupes marginalisés et il reste encore à déterminer l’efficacité des aides offertes et les différences dans les vécus et les ressources offertes dans les régions du Canada. En conséquence, les établissements d’enseignement, les assemblées législatives et les décideurs politiques élaborent des stratégies en n’ayant que peu ou pas de données sur lesquelles s’appuyer.

OBJECTIFS

La VFGFT est de plus en plus fréquente chez les jeunes au Canada, et il devient donc nécessaire de mieux comprendre la nature de cet enjeu, sa fréquence, son incidence et la réponse qui y est consacrée. C’est pourquoi le présent rapport se veut une synthèse des recherches universitaires visant à faire le point sur ce qu’on sait et ce qu’on ignore encore sur cet enjeu. Le projet est divisé en trois parties. Premièrement, nous avons pris connaissance des recherches empiriques menées en langue anglaise au pays et ailleurs dans le monde sur la VFGFT chez les jeunes, plus précisément les adolescents de 13 à 18 ans, afin d’avoir une idée de l’ampleur des données qualitatives et quantitatives sur lesquelles appuyer les programmes d’études et l’élaboration des politiques. Deuxièmement, nous avons pris connaissance des études en langue française et recherché des ressources canadiennes produites par des universitaires, des gouvernements et des organisations de la société civile afin de comprendre comment la VFGFT se vit chez les jeunes en contexte francophone. Troisièmement, nous avons examiné les ressources en milieu scolaire et les programmes d’études actuels sur la VFGFT dans les provinces et les territoires canadiens, y compris les lois du domaine de l’éducation applicables à la VFGFT, afin de mieux établir comment l’enjeu est abordé dans les écoles.

RÉSULTATS

- Il existe peu de recherches empiriques sur la VFGFT chez les jeunes au Canada : nous n'avons en effet trouvé que deux articles scientifiques en langue anglaise avec des participants canadiens au moyen de nos termes de recherche et un seul article scientifique canadien-français portant spécifiquement sur la VFGFT. Les études empiriques les plus intéressantes proviennent d'Europe, d'Australie et des États-Unis.
- Il manque beaucoup de données quantitatives relativement à la VFGFT au Canada.
- On utilise souvent du vocabulaire flou et fluctuant pour parler des actes de VFGFT (haine sur Internet, cyberintimidation, violence amoureuse en ligne, violence et abus dans les fréquentations des adolescents assistés par la technologie), ce qui rend difficile la comparaison des résultats de recherche.
- Les programmes d'études abordent l'enjeu de la VFGFT d'une manière et dans une mesure très différentes les uns des autres au Canada en fonction de la province ou du territoire. Bien des provinces et territoires ne traitent pas de l'enjeu de la violence en ligne et dans les milieux numériques et physiques. Dans certaines régions du pays, le contenu des programmes d'études sur des sujets liés à la VFGFT est peu élaboré (Terre-Neuve-et-Labrador, Saskatchewan), voire inexistant (Nunavut).
- Les recherches et programmes d'études portant spécifiquement sur la violence sexuelle facilitée par la technologie abordent parfois la VFGFT, mais il reste encore beaucoup à faire pour faire le lien entre les deux enjeux. En contrepartie, les études portant sur la violence amoureuse chez les adolescents facilitée par la technologie montrent comment il est possible de prendre en considération l'effet des stéréotypes de genre sur les actes de violence commis.
- Le taux de VFGFT augmente chez les personnes intersectionnelles (race, orientation sexuelle, handicap), et les jeunes qui subissent plus d'une forme de discrimination peuvent avoir un risque accru d'idées suicidaires.
- Il a été constaté que le statut socio-économique influençait les comportements adoptés par les victimes pour retrouver une vie normale. Bien que les articles traitant de la violence amoureuse se concentrent souvent sur les relations hétérosexuelles, les personnes de minorités sexuelles subissent un degré accru de violence fondée sur le genre.
- La plupart des articles utilisent un langage binaire pour parler du genre, et les personnes transgenres sont fréquemment exclues ou retirées des études, souvent en raison d'un faible taux de participation.
- Les victimes de violences facilitées par la technologie sont souvent aussi des victimes dans la vraie vie. C'est pourquoi certains chercheurs ont indiqué qu'il faudrait voir l'enjeu comme un tout où se conjugue le vécu en ligne et hors ligne des jeunes et considéré la technologie comme une courroie à la violence et comme une solution au problème.
- Les lois existantes ne sont pas efficaces pour lutter contre la VFGFT chez les jeunes, et une grande partie des messages véhiculés sur les droits juridiques des jeunes peuvent être vagues, inexacts ou dangereux (lorsqu'il est question de culpabilisation de la victime, par exemple).

MESSAGES CLÉS

D'après les résultats ci-dessus, nous faisons les recommandations suivantes :

- Il est urgent de mener des recherches pour bien cerner la VFGFT dans le contexte canadien. Les travaux antérieurs ayant reconnu que la VFGFT différait en fonction de la culture, il n'est pas possible de s'appuyer sur la recherche internationale pour établir un plan d'action pour le Canada. Les futures recherches en sol canadien doivent viser à obtenir les données manquantes par les moyens suivants :
 - entreprendre une recherche avec des méthodes mixtes pour quantifier les cas et les répercussions de la VFGFT et étudier qualitativement le vécu des jeunes relativement à la VFGFT au moyen d'entrevues approfondies, de groupes de discussion ou de méthodes artistiques;
 - approfondir la recherche sur les cas et les répercussions de la VFGFT sur les groupes marginalisés largement exclus des études réalisées (comme les jeunes transgenres et non binaires);
 - mener des recherches avec des jeunes intersectionnels (Autochtones, LGBTQ+, racisés, handicapés) et analyser les ressources et les aides les plus efficaces pour ces groupes;
 - mener des recherches sur diverses technologies afin d'examiner les manières dont la VFGFT se manifeste sur différentes plateformes et la manière dont la technologie influe sur la prévalence et la gravité des discours haineux;
- faire participer les jeunes à la recherche pour mieux déterminer leurs besoins; évaluer l'efficacité des politiques, programmes et lois de prévention et d'intervention, déterminer le vécu des personnes intersectionnelles et déterminer en quoi le vécu diffère selon le milieu de vie (milieu rural, territoires du Canada).
- Il faut réviser les ressources et programmes d'études canadiens de toute urgence pour tenir compte des situations de marginalité et des jeux de pouvoir associés au genre qui dictent les violences que subissent les jeunes en ligne et hors ligne. Les facteurs de risque de perpétuation de la VFGFT, notamment les croyances sur le rôle traditionnel des hommes et des femmes et les mythes sur le viol, doivent être abordés à l'école, en accordant une attention particulière aux croyances des jeunes hommes/garçons qui sont les plus susceptibles de commettre des actes de violence. Il doit être enseigné comment la technologie peut à la fois faciliter la violence et contribuer à lutter contre elle.

MÉTHODOLOGIE

EXAMEN DES ÉTUDES EN LANGUE ANGLAISE

Nous avons fait une recherche approfondie d'études scientifiques en langue anglaise dans huit bases de données au moyen de trois ensembles de termes de recherche. Le premier ensemble comportait des descriptifs de la violence facilitée par la technologie, le deuxième associait les comportements aux questions de genre et le troisième limitait la recherche aux personnes de 13 à 18 ans. Quinze articles ont été trouvés et jugés pertinents pour notre question de recherche. La recherche d'études en langue anglaise a été limitée aux études utilisant des méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes. Les articles de recherche traitant de la VFGFT chez les jeunes sans étude empirique ont été exclus. L'examen avait pour but de mettre au jour les données empiriques existantes. Il faut des recherches empiriques pour mettre en place des interventions en milieu scolaire et des politiques de qualité pour mettre fin à la VFGFT.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET EXAMEN DES ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

Nous avons réalisé une autre étude visant à mettre au jour les connaissances établies dans le milieu francophone. Une recherche par mots-clés a été effectuée dans deux bases de données francophones et sur Google Scholar. Une seule étude empirique en langue française a été trouvée sur la VFGFT et les jeunes. En outre, étant donné que l'étude des ressources en français est moins fréquente, nous avons complété l'examen par une recherche approfondie d'articles universitaires, de rapports publics et de projets en milieu scolaire portant sur la VFGFT et les jeunes, et ainsi 43 documents pertinents ont été trouvés. Les documents ainsi trouvés ont permis d'établir le traitement accordé à la VFGFT dans le Canada francophone.

EXAMEN DES POLITIQUES, DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DES RESSOURCES EN MILIEU SCOLAIRE

La dernière partie du projet consistait à prendre connaissance des politiques, des programmes d'études et des ressources du milieu de l'enseignement partout au Canada en ce qui concerne la violence sexuelle et fondée sur le genre facilitée par la technologie dans les bases de données pertinentes. Nous avons également analysé la législation pertinente (par exemple, les lois sur l'éducation des provinces et des territoires) qui couvre des sujets tels que la lutte contre la violence, la lutte contre la (cyber) intimidation, la sécurité dans les écoles, les milieux d'apprentissage positifs et la citoyenneté numérique. L'analyse a porté sur 51 documents, surtout les sections pertinentes de ces documents pour chaque province et territoire. L'objectif était d'étudier comment les politiques, les programmes d'études et les ressources en milieu scolaire au Canada abordent la VFGFT, le cas échéant (quand, où).

RAPPORT COMPLET

CONTEXTE

La violence basée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) désigne les actes de violence fondés sur le genre, l'identité de genre, l'expression de genre ou le genre perçu d'une personne, qui sont perpétrés par un moyen technologique (message texte, médias sociaux, GPS) (Khoo, 2021). Depuis de nombreuses années, la violence basée sur le genre est reconnue par les chercheurs et le grand public comme un phénomène englobant un continuum d'actes de violence physique, psychologique et numérique (Kelly, 1988; Woodlock, 2017). On parle de plus en plus d'un tel continuum dans un contexte où l'attention se porte sur des problèmes tels que le contrôle coercitif et la diffusion non consentuelle d'images intimes et sur la contribution des technologies aux formes de violence dans la vraie vie ainsi que les dangers qui y sont directement associés (Handyside et Ringrose, 2017; Henry et Witt, 2021; Steeves, 2014). Il est devenu encore plus urgent de bien cerner la nature de la VFGFT et les meilleures pratiques qui y sont liées dans le contexte de la COVID-19, les recherches ayant montré que la fréquence et l'intensité de la VFGFT ont augmenté pendant cette période (Ringrose et al., 2022).

Les technologies qui facilitent la violence basée sur le genre sont diverses : sites Web, plateformes de messagerie, médias sociaux, applications de rencontres, jeux en ligne, drones et GPS en font partie (Bailey et al., 2021; Shariff et al., 2023). Par exemple, des femmes et des filles disent avoir été victimes de harcèlement sexuel sur des plateformes de médias sociaux populaires (Suzor et al., 2019), dans des jeux en ligne multijoueurs (Ballard et Welch, 2015) et même dans le nouveau métavers (Bailey et al., 2021). Des technologies telles que le GPS et les objets connectés (l'Internet des objets) sont également régulièrement utilisées pour traquer et contrôler les victimes dans les situations de violence domestique (Bowles, 2018). En effet, dans notre monde de plus en plus numérisé, il devient rare qu'un cas de violence fondée sur le genre ne soit pas facilité d'une manière ou d'une autre par la technologie (Dodge et al., 2019).

Les groupes historiquement marginalisés et ceux qui subissent des discriminations sur plusieurs fronts, par exemple les femmes autochtones et les femmes handicapées, courent un risque plus élevé et subissent les contrecoups de la VFGFT à intensité plus élevée (Henry et al., 2020). Les personnes intersectionnelles comme les femmes de couleur feront par exemple l'objet de menaces de viol combinées à des insultes racistes (Bailey et al., 2021; Bailey et Liliefeldt, 2021) alors que les femmes issues de minorités sexuelles courent des risques supérieurs de violence sexuelle facilitée par la technologie (Huiskes et al., 2022). Des études menées ailleurs dans le monde montrent également que les gais, les lesbiennes et les bisexuels courent un risque beaucoup plus élevé de violence sexuelle facilitée par la technologie sous forme de diffusion non consensuelle d'images intimes (Henry et al., 2020; Ringrose et al. 2022). Un point demeure important : bien que la plupart des recherches sur la VFGFT se concentrent sur le vécu des femmes et des filles cisgenres, les personnes transgenres et non conformes au genre en sont également victimes, notamment la provocation (ou trolling) fondée sur le genre, les messages anonymes haineux et le cyberharcèlement, qui semblent tous être en augmentation (Scheuerman et al., 2018; Ringrose et al. 2022).

Au Canada, la VFGFT est un problème grave. Bien que nous ne disposions pas encore de données complètes sur la prévalence de la VFGFT chez les jeunes au Canada, les premiers résultats montrent que la technologie est devenue omniprésente dans la violence basée sur le genre (Steeves, 2014; Wong, 2019), une situation aggravée par les mesures sanitaires dans le contexte de la COVID-19 (Dunn, 2020). La VFGFT peut avoir de graves répercussions sur la santé et la sécurité des jeunes. Par exemple, les jeunes victimes de VFGFT peuvent souffrir d'anxiété, de dépression et d'isolement social (World Wide Web Foundation, 2020). Dans les cas les plus tragiques, dont celui des adolescentes canadiennes Amanda Todd et Rehtaeh Parsons, les victimes de violence sexuelle ou fondée sur le genre facilitée par la technologie ont mis fin à leurs jours. Les actes de VFGFT et leurs conséquences néfastes sont de plus en plus fréquents au Canada, d'où la nécessité de mieux comprendre la nature, la fréquence et les répercussions de cet enjeu chez les jeunes de manière à adapter la réponse qui lui est consacrée (Dunn, 2020; Khoo, 2021).

OBJECTIFS

Dans un contexte d'augmentation du nombre de cas de VFGFT et des conséquences qui en découlent, certains pays ont su plus rapidement que d'autres cerner les tendances émergentes et mettre en place les mesures nécessaires pour venir en aide aux jeunes victimes. Bien que les chercheurs canadiens qui étudient la VFGFT aient apporté de nombreuses contributions importantes aux connaissances relatives à la nature de ces actes et aux réponses à y apporter (Bailey et Mathen, 2019; Dodge, 2021b; Dunn, 2021; Shariff et DeMartini, 2015; Steeves, 2014), des pays comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni ont déjà une longueur d'avance dans leur compréhension de la VFGFT et dans les réponses à y apporter (Dodge, 2021a; Hrick, 2021; Ringrose et al. 2022). C'est particulièrement vrai pour les études utilisant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives. Ces études à méthodes mixtes font défaut au Canada, ce qui peut limiter considérablement la capacité des chercheurs à examiner le vécu des jeunes Canadiens dans leur contexte particulier et à évaluer la transformation des comportements au fil du temps. C'est d'autant plus pertinent que la VFGFT n'est pas statique et évolue constamment avec les nouvelles technologies. Bien que les chercheurs canadiens aient constaté d'importantes différences dans la VFGFT subie en fonction de combinaisons de race, d'autochtonie, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de région et de capacité, une synthèse de ces recherches nous permettra de mieux cerner ce qu'on sait et ce qu'on ignore encore dans le contexte canadien.

La présente synthèse des connaissances montre donc les situations les moins bien représentées dans les articles scientifiques et met en lumière les travaux à réaliser pour comprendre comment est vécue la VFGFT au Canada et comment il faut y répondre. Le projet collige les recherches existantes actuellement réalisées dans diverses disciplines (travail social, droit, criminologie, sociologie, études

sur les médias, études féministes, psychologie) et définit les besoins futurs en matière de recherche intersectionnelle sur le sujet.

Au Canada et dans le monde, les jeunes subissent les séquelles de la VFGFT et doivent composer avec les difficultés qui y sont associées (Bailey et Mathen, 2019), mais il n'est pas toujours évident de savoir quelles sont les meilleures solutions pour remédier à la situation. Au Canada, il est souvent difficile de trouver les ressources d'aide offertes aux jeunes dans les différentes régions. C'est pourquoi le projet synthétise le nombre croissant de recherches empiriques sur la VFGFT chez les jeunes (en particulier les adolescents de 13 à 18 ans) menées au pays et ailleurs dans le monde dans la dernière décennie afin d'établir ce qu'on sait et ce qu'on ignore encore sur la VFGFT dans le contexte canadien. Le projet comprend également une revue des politiques, des programmes d'études et des ressources en milieu scolaire au Canada afin de mettre au jour les possibilités à exploiter et les lacunes à combler dans les interventions réalisées pour lutter contre la VFGFT chez les jeunes. Enfin, nous fournissons des informations sur les rapports et les initiatives du Canada français qui ont reçu moins d'attention et qui ont été moins analysés que leurs équivalents en anglais.

Le présent rapport est destiné aux chercheurs, aux décideurs, aux éducateurs et à ceux qui travaillent en première ligne pour aider les jeunes victimes de la VFGFT. Nous souhaitons qu'il puisse orienter les réponses de nature législative et réglementaire aux plus hauts niveaux possible ainsi que celles des intervenants de première ligne dans les écoles, les refuges et les organisations communautaires du Canada qui viennent en aide aux jeunes victimes de la VFGFT. À court terme, on pourra ainsi atteindre les objectifs immédiats consistant à influencer la réglementation fédérale et provinciale/territoriale au Canada, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de lois connexes comme la future législation fédérale sur la modération du contenu et les lois provinciales/territoriales sur la diffusion

non consensuelle d'images intimes. À long terme, le rapport contribuera à l'élaboration de mesures d'aide aux jeunes qui s'appuient sur des données probantes et encouragera la réalisation de projets de recherche quantitatifs et qualitatifs canadiens dans ce domaine, qui font cruellement défaut.

MÉTHODES

Le projet est une synthèse des études, des recherches publiques, de la documentation parallèle et des politiques éducationnelles qui procurent de l'information sur la VFGFT. Tout d'abord, nous avons procédé à un examen approfondi des recherches qualitatives et quantitatives menées au Canada (en français et en anglais) et à l'étranger sur la VFGFT chez les jeunes au cours de la dernière décennie¹. Pour la partie des études en anglais du rapport de synthèse, nous avons cherché et résumé les études qualitatives et quantitatives existantes sur le vécu des jeunes relativement à la VFGFT à l'échelle nationale et internationale. Pour la partie des études en français du rapport, nous nous sommes concentrés sur les rapports et les initiatives du domaine de l'éducation sur le sujet au Canada, ce qui nous a permis de mieux cerner comment la VFGFT chez les jeunes est traitée par les chercheurs et les organisations de la société civile francophones. La synthèse de la recherche canadienne se voulait un moyen de déterminer ce qui est (ou n'est pas) connu sur la VFGFT dans les écrits universitaires et les programmes d'études au Canada. Nous voulions aussi nous informer des meilleures pratiques et des axes de recherche trouvés et suivis ailleurs et qui peuvent être pertinents pour le contexte canadien ou pour orienter les priorités futures de recherche au Canada. En outre, nous avons fait la synthèse des politiques, des programmes d'études et des ressources dans les écoles de tout le pays. Nous avons ainsi pu nous faire une bonne idée de ce que les jeunes apprennent sur la VFGFT et du traitement que réservent les écoles à cet enjeu. La synthèse des politiques, des programmes d'études et des ressources sur la VFGFT en milieu scolaire canadien avait donc pour but d'enrichir les connaissances sur la façon dont les provinces et territoires traitent de tout ce qui entoure la VFGFT auprès des jeunes de l'ensemble du pays.

¹ La recherche porte sur les dix dernières années parce que c'est la plage demandée pour la subvention de synthèse des connaissances et que c'est la période au cours de laquelle la violence basée sur le genre est devenue un important objet de recherche au Canada et à l'étranger.

EXAMEN DES ÉTUDES EN LANGUE ANGLAISE

L'examen des études universitaires en langue anglaise s'est déroulé conformément au cadre établi par Arksey et O'Malley (2005) et aux lignes directrices Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses (PRISMA, 2020). Tout d'abord, une recherche préliminaire a été effectuée pour trouver les bases de données utiles pour le sujet de la recherche. Huit interfaces en ligne ont ainsi été établies pour effectuer des recherches : Academic Search Premier, APA PsycArticles/APA PsycInfo, Women's Studies International, ERIC, International Bibliography of the Social Sciences, Social Services Abstracts/Sociological Abstracts, SAGE Journals et Web of Science Core Collection. Dans ces bases de données, trois ensembles de termes en anglais ont été recherchés. Le premier ensemble contenait des descriptifs de la violence facilitée par la technologie (internet facilitated, cyber aggression, online victimization, virtual stalking), le deuxième associait les comportements aux questions de genre (gender based harassment, gender violence, hate speech, sexism, transphobia) et le troisième limitait la recherche à la population qui nous intéressait, à savoir les personnes de 13 à 18 ans (youth, young adult, minor, juvenile). La recherche dans les bases de données a donné lieu à 1 684 études potentiellement intéressantes qui ont été téléchargées dans Covidence, un outil d'analyse documentaire en ligne utilisé pour des projets de synthèse des connaissances. Covidence a automatiquement trouvé 147 doublons et les a supprimés, ce qui laissait donc 1 537 études potentielles.

La première étape du processus de sélection était l'évaluation initiale des articles trouvés en fonction de critères d'inclusion et d'exclusion stricts établis d'après leur titre, leur résumé et les mots-clés pertinents. Ont été retenues les études qui :

(1) étaient de nature empirique et évaluées par des pairs; (2) avaient été publiées entre 2013 et 2023; (3) présentaient des résultats liés à l'enjeu de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie (même si la terminologie n'était pas la même); (4) contenaient un échantillon ou une sous-population de personnes âgées de 13 à 18 ans et (5) avaient été publiées en anglais ou en français. Nous avons pu ainsi éliminer 1 091 études non pertinentes, et les 446 études qui semblaient répondre à nos critères ont été conservées.

Dans l'étape suivante, nous avons pris connaissance du texte intégral de chaque article afin de voir plus précisément si le contenu était d'intérêt pour nous. À cette étape, 411 études ont été jugées non pertinentes. Ainsi, 35 articles intégraux ont été retenus et ont fait l'objet d'une évaluation détaillée de leur pertinence par rapport à la question de recherche, sur la base de critères prédéterminés. Après un examen approfondi des articles restants, il a été constaté que vingt d'entre eux ne satisfaisaient pas pleinement aux critères d'admissibilité. Les écrits ont été le plus souvent éliminés parce qu'ils n'avaient pas de mesures de la violence basée sur le genre, ne faisaient pas de distinction entre le genre et d'autres identités ou ne concernaient pas la tranche d'âge désirée. Quinze articles ont été ultimement jugés suffisamment pertinents pour être inclus dans l'examen pour la synthèse des connaissances. L'état actuel des connaissances sur la VFGFT chez les jeunes présente trois axes de recherche fondamentaux : (1) la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, (2) la violence amoureuse facilitée par la technologie et (3) la technologie comme méthode de réduction de la violence basée sur le genre. Parmi les articles retenus, onze étaient principalement axés sur la VFGFT, trois abordaient la question de la violence amoureuse facilitée par la technologie et un présentait des applications pour téléphones intelligents comme méthode de réduction de la violence basée sur le genre.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET EXAMEN DES ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

Pour l'examen plus vaste du contenu en langue française, des recherches distinctes ont été effectuées dans deux bases de données francophones (Érudit et CAIRN) et dans Google Scholar. Ces recherches ont été effectuées pour trouver à la fois des recherches universitaires en français qui auraient pu passer sous le radar dans les recherches d'études en langue anglaise ci-dessus et pour voir s'il y avait des rapports et des ressources éducatives franco-canadiennes qui ne sont pas liés au milieu de la recherche. Les mots-clés cherchés dans les bases de données francophones étaient plus larges, avec des termes variés de manière à ce qu'on puisse repérer le plus possible de contenu franco-canadien, souvent omis dans les analyses. Les mots-clés de recherche ont été sélectionnés sur la base d'une étude de la documentation en français, qui a révélé que les recherches et les rapports francophones décrivent les actes liés à la VFGFT au moyen de différents termes pour les mêmes comportements, et les formes anglaises et françaises des termes ont été retenues (cyberstalking; harcèlement en ligne; cyberharcèlement; cyberviolence; cyberviolence sexuelle; cyberviolence sexiste). Au total, 43 articles ont été trouvés et analysés dans le cadre de la recherche.

EXAMEN DES POLITIQUES, DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DES RESSOURCES EN MILIEU SCOLAIRE

Enfin, nous avons passé en revue les politiques, les programmes d'études et les ressources sur la violence sexuelle et fondée sur le genre facilitée par la technologie utilisés dans les écoles de partout au Canada. Pour ce faire, nous avons tout d'abord établi une liste de termes de recherche pertinents (sexual gender-based violence secondary school policy, school bullying policy) sur la base de notre examen des écrits universitaires pertinents. Ensuite, nous avons examiné les sections pertinentes des programmes d'études de chaque province ou territoire (santé et éducation physique, informatique) qui étaient accessibles en ligne. Nous avons également analysé la législation pertinente qui couvre des sujets tels que la lutte contre la violence, la lutte contre la (cyber) intimidation, la sécurité dans les écoles, les milieux d'apprentissage positifs et la citoyenneté numérique (par exemple, les lois sur l'éducation des provinces et des territoires). Enfin, nous avons examiné la documentation parallèle en éducation et les politiques relatives à la violence sexuelle et fondée sur le genre, au (cyber)harcèlement et aux politiques de citoyenneté numérique. Nous avons créé des chaînes de recherche descriptives pour les moteurs de recherche et avons employé des opérateurs pour trouver le contenu qui nous intéressait. Cinquante et un documents ont été retenus pour l'analyse : treize lois sur l'éducation, douze politiques pour la sécurité à l'école, neuf politiques de lutte contre la (cyber)intimidation, sept stratégies/cadres de prévention de la violence, quatre textes législatifs concernant la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, trois politiques sur l'intimidation ou le harcèlement fondés sur le genre et la sexualité, deux politiques sur l'utilisation des technologies de communication (comme les plateformes de médias sociaux) et un guide de réglementation sur la citoyenneté numérique. En outre, les politiques du domaine de l'éducation et les programmes d'études de chaque province et territoire ont été analysés.

RÉSULTATS

La section des résultats commence par une analyse générale des quinze articles en langue anglaise du Canada et d'ailleurs dans le monde que nous avons trouvés. Suit une présentation générale des quarante-trois documents en langue française que nous avons cherchés pour le Canada sur la VFGFT (articles, rapports et initiatives en éducation). Enfin, nous présentons les résultats de notre synthèse des programmes d'études, des politiques et des ressources utilisés dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES TROUVÉES AU MOYEN DES TERMES DE RECHERCHE EN ANGLAIS

À en juger par les quinze articles en langue anglaise du Canada et d'ailleurs dans le monde que nous avons trouvés, il y a trop peu de recherches scientifiques qualitatives/quantitatives sur la VFGFT chez les jeunes au Canada (par exemple, seuls deux articles en anglais avaient des participants canadiens). Les études les plus intéressantes que nous avons trouvées proviennent d'Europe, d'Australie et des États-Unis. Cependant, nous avons pu manquer beaucoup d'articles en partie parce qu'on y utilise souvent du vocabulaire flou et fluctuant pour parler des actes de VFGFT (internet hate; cyberbullying; digital dating abuse; technology-assisted adolescent dating violence and abuse), ce qui rend difficile la comparaison des résultats de recherche.

Malgré l'usage flottant des termes relatifs à la VFGFT, qui a pu jouer sur les résultats de notre recherche, nous avons pu faire quelques constats généraux dans les résultats des articles existants et mettre au jour les lacunes à combler. Premièrement, les risques de VFGFT

semblent augmenter chez les personnes intersectionnelles (genre, race, orientation sexuelle, handicap), et les jeunes qui subissent plus d'une forme de discrimination peuvent avoir un risque accru d'idées suicidaires. Il a été constaté que le statut socio-économique influençait les comportements adoptés par les victimes pour retrouver une vie normale. Deuxièmement, bien que les articles traitant de la violence amoureuse se concentrent souvent sur les relations hétérosexuelles, les personnes de minorités sexuelles subissent un degré accru de violence fondée sur le genre dans les études où elles sont incluses. La plupart des articles utilisent un langage binaire pour parler du genre, et les personnes transgenres et non conformes au genre sont souvent entièrement exclues ou retirées des études en raison d'un faible taux de participation. Troisièmement, les victimes de violence facilitée par la technologie sont souvent aussi des victimes dans la vraie vie. C'est pourquoi certains chercheurs ont indiqué qu'il faudrait voir l'enjeu comme un tout où se conjugue le vécu en ligne et dans la vraie vie des jeunes et considéré la technologie comme une courroie à la violence et comme une solution au problème. Quatrièmement, des recommandations ont été formulées concernant la nécessité d'éduquer les jeunes, en particulier les jeunes hommes/garçons, sur les préjugés liés au genre et les relations saines dès le plus jeune âge. Enfin, les lois existantes ne sont pas particulièrement efficaces pour lutter contre la VFGFT chez les jeunes et certains messages existants sur les droits juridiques des jeunes ont été jugés vagues ou inexacts.

Nous avons constaté que la VFGFT chez les jeunes se divisait en trois catégories dans les écrits scientifiques : violence fondée sur le genre chez les adolescents facilitée par la technologie; violence amoureuse chez les adolescents facilitée par la technologie et utilisation de la technologie pour lutter contre la violence basée sur le genre. Les paragraphes

ci-dessous décrivent le contenu dont nous avons pris connaissance dans chacune de ces trois catégories. Pour résumer ces articles, nous utilisons la terminologie employée par les auteurs des articles (une traduction littérale des termes anglais sera utilisée pour le français).

VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE CHEZ LES ADOLESCENTS FACILITÉE PAR LA TECHNOLOGIE

Onze articles ont été trouvés dans la catégorie de la violence basée sur le genre chez les adolescents facilitée par la technologie. Rebollo-Catalan et Mayor-Buzon (2020) ont utilisé une approche mixte pour étudier la manière dont les adolescents perçoivent la violence à l'égard des femmes et des filles. Des enquêtes et des observations ont été menées auprès d'un échantillon de jeunes scolarisés dans le sud de l'Espagne. Des variables sociodémographiques ont été recueillies en plus des données sur les comportements numériques et les comportements observés liés au contrôle du partenaire, aux préjugés sur la sexualité féminine, aux jugements sur l'apparence physique et à la violence sexuelle. Environ 80 % de l'échantillon a déclaré avoir été témoin de cyberviolence, la plus fréquente étant la violence exercée par le partenaire intime à l'encontre des filles. Deux tiers de l'échantillon ont déclaré avoir été témoins d'insultes sur l'apparence physique d'une fille et 22 % ont déclaré avoir fréquemment observé ce type de cyberagression. Selon les observations réalisées, les filles étaient plus souvent victimes et les garçons, plus souvent les auteurs d'actes violents. La majorité des jeunes ont indiqué dans l'enquête que la police était une ressource utile, mais des attitudes négatives concernant le rôle de la police ont tout de même été observées. Les filles perçoivent la famille comme étant une source de soutien plus efficace alors que seulement 32 % d'entre elles ont nommé le personnel de leur

école à ce titre. En ce qui concerne les réactions des témoins d'actes violents, la majorité d'entre eux indiquent être prêts à aider la victime d'une manière ou d'une autre, mais tout dépend presque entièrement de leur relation avec la victime ou l'auteur des actes. Les filles ont dit intervenir le plus souvent en aidant la victime tandis que les garçons s'adressent plus souvent à l'agresseur. Les résultats indiquent en outre que le cyberharcèlement est hautement corrélé avec le genre, la violence basée sur le genre étant fréquemment subie par les filles et perçue comme normale par les garçons. Les auteurs recommandent de concevoir des programmes éducatifs pour aider les adolescents à cerner et à combattre la cyberviolence et à déconstruire les attitudes hétéronormatives et les mythes sur les fréquentations. Ils recommandent également une formation sur les interventions à privilégier pour le personnel scolaire.

Gámez-Guadix et al. (2022) ont étudié la violence basée sur le genre facilitée par la technologie dans un échantillon de 1 682 élèves espagnols. Ils ont mesuré des données concernant le harcèlement fondé sur le genre, la sexualité et l'image. Selon les résultats, les victimes d'actes répréhensibles fondés sur le genre et la sexualité étaient aussi victimes de harcèlement sexuel, les filles étant en grande majorité les victimes et les garçons, les agresseurs. Les auteurs ont inclus des mesures du harcèlement fondé sur le genre et les rôles traditionnels des hommes et des femmes, les notes moyennes accordées pour tous les types de violences étant plus élevées chez les filles. Font partie des facteurs de risque de cyberviolence fondée sur le genre les attitudes relatives aux rôles des hommes et des femmes et les mythes sur le viol et les fréquentations. Les auteurs recommandent de réaliser des études qui se penchent sur les motivations derrière le maintien des stéréotypes de genre et sur les liens entre les victimes et les agresseurs dans différentes formes de cyberviolences. Ils recommandent en outre d'enrichir les programmes de prévention et

d'intervention en milieu scolaire et extrascolaire, surtout auprès des cyberagresseurs.

Lee et Yi (2022) ont pris en compte les intersections de discriminations chez les adolescents sud-coréens pour analyser les relations entre le harcèlement en ligne et hors ligne, les idées suicidaires et l'appartenance à un groupe susceptible d'être victime d'actes répréhensibles. En tout, 6 169 élèves ont répondu à l'enquête 2018 sur le statut des droits des enfants et des adolescents coréens, avec une analyse de profils latents pour quatre groupes : faible discrimination, discrimination intersectionnelle modérée, forte discrimination intersectionnelle et discrimination fondée sur le genre. Les groupes de discriminations modérée, élevée et fondée sur le genre ont tous connu des taux plus élevés d'intimidation en ligne et hors ligne et d'idées suicidaires subséquentes que le groupe de faible discrimination. Faisaient partie des mesures la discrimination fondée sur le sexe, les résultats scolaires, l'apparence et le statut économique. La cyberviolence y est considérée comme étant plus nuisible que l'intimidation traditionnelle en raison de l'anonymat dont bénéficie l'auteur et de la persistance du contenu. L'échantillon de garçons a souvent eu des attitudes sexistes, et les auteurs recommandent donc une intervention précoce et des mesures de prévention pour réduire les dégâts au minimum.

Jackson et al. (2020) ont étudié la relation entre la violence facilitée par la technologie et le genre. En tout, 297 élèves australiens ont répondu à une enquête où chaque participant pouvait décrire dans quelle mesure ses traits ressemblaient aux caractéristiques typiquement masculines ou féminines et à quelle fréquence il avait été victime de violence en ligne. Les résultats laissent entendre que les garçons adolescents affichant des caractéristiques typiques du sexe opposé courent un risque accru d'être l'objet d'actes répréhensibles facilités par la technologie, ce qui n'est pas le cas des filles arborant des traits masculins

(résultats non significatifs). Ils indiquent en outre que les agresseurs sont souvent des garçons qui présentent des caractéristiques typiques de leur sexe, mais ce n'est pas le cas chez les filles.

Navarro-Rodríguez et al. (2023) se sont penchés sur les agressions fondées sur les préjugés facilitées par la technologie dans une population d'adolescents. Ce sont ainsi 554 élèves de 12 à 15 ans du nord-ouest du Mexique qui ont répondu à des enquêtes d'auto-évaluation portant sur une série d'identités, notamment le genre, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle. Les résultats révèlent qu'un quart de ces élèves a cité les préjugés comme motif, les jeunes garçons étant plus souvent à l'origine de ce type de cyberagression. L'appartenance ethnique et la mobilité sont ressorties le plus souvent comme des facteurs de motivation pour les cyberagressions. Le genre et l'orientation sexuelle viennent aux troisième et quatrième rangs dans les facteurs de motivation les plus courants.

Mishna et al. (2020) ont appliqué une optique féministe dans l'étude d'entrevues semi-structurées menées auprès d'un échantillon de 100 élèves canadiens vivant en milieu urbain. L'étude s'est concentrée sur la violence basée sur le genre perpétrée en ligne et hors ligne. Selon les résultats, le discours sur la violence sexuelle se concentre sur le rôle des adolescentes à titre de victimes et minimise le rôle des agresseurs masculins. Les victimes comme les agresseurs ont eu du mal à pointer les stéréotypes de genre qui animent les actes de violence. La responsabilité des agresseurs a souvent été ignorée ou renvoyée aux victimes féminines, et leurs comportements ont souvent été justifiés par les garçons et les filles de l'étude. Les résultats mettent en évidence la façon dont les croyances hétéropatriarcales nuisent uniquement aux filles et les exposent au harcèlement et à la violence en ligne et hors ligne. Les auteurs recommandent d'étoffer la formation du personnel scolaire et d'appliquer une approche féministe aux mesures de prévention et d'intervention afin de

bousculer les stéréotypes dangereux sur le genre et les relations.

Ronis et Slaunwhite (2019) ont examiné les répercussions du genre, de la localisation, de la santé mentale et du statut socio-économique sur la violence facilitée par la technologie et les comportements adoptés pour s'en sortir au moyen d'une enquête en ligne auprès de 258 adolescents vivant au Nouveau-Brunswick, au Canada. On a tenu compte de la démographie, du statut socio-économique, de l'état de santé physique et mentale, de la localisation, des capacités d'adaptation et de l'utilisation de la technologie, en plus des caractéristiques des actes, des victimes et des agresseurs. Les résultats révèlent que la plupart des élèves de l'échantillon avaient été victimes d'actes répréhensibles en ligne et que le sexe perçu de la victime était la motivation la plus fréquente de ces actes, suivie par la religion et l'orientation sexuelle de la victime. Les résultats laissent entendre que les agresseurs sont plus souvent des garçons, plus prompts à se livrer à la cyberintimidation. Les auteurs recommandent de concentrer les efforts sur les jeunes hommes et les jeunes des zones rurales afin de prévenir les violences numériques et d'informer les victimes et les témoins des aides et ressources offertes.

Varela et al. (2021) ont analysé la VFGFT au sein d'une population de 615 élèves espagnols en milieu urbain, en neuvième et dixième année. L'étude visait à mettre au jour au moyen d'un questionnaire la répartition des genres et des résultats scolaires chez les personnes commettant des actes répréhensibles en ligne. Il y avait dans le questionnaire une échelle des comportements agressifs et des motivations d'agression, par exemple le genre, l'orientation sexuelle et les attitudes patriarcales. Le questionnaire mesurait également les croyances sexistes et les mythes romantiques hétéronormatifs néfastes ainsi que les mythes sur la violence sexuelle. Parmi les comportements les plus souvent signalés,

notons le cybercontrôle du partenaire (31 %) ainsi que l'insulte vis-à-vis du physique (18 %) ou la notation du physique (13 %). Les résultats montrent que la violence patriarcale se manifeste à la fois en ligne et hors ligne. Les auteurs proposent des interventions précoces visant à augmenter l'empathie et à faire réfléchir et suggèrent de cerner et de démentir les croyances jugées néfastes. Il serait utile de montrer aux adolescents plus âgés comment entretenir des relations saines, car les participants à l'étude ont fréquemment parlé des idées préconçues sur le romantisme. Les auteurs recommandent en outre de montrer aux élèves et au personnel scolaire comment mettre au jour les actes répréhensibles en ligne et hors ligne et en réduire l'occurrence.

Turel (2022) a étudié la relation entre les technologies jugées hédonistes (jeux vidéo, sites de réseautage, diffusion de vidéos en continu) et les attitudes sexistes. Plus de 5 000 élèves de 17 ou 18 ans ont répondu à une enquête anonyme. L'étude a eu lieu aux États-Unis et visait à recueillir des données sur les attitudes misogynes, le sexisme hostile et le temps moyen passé sur des appareils technologiques. Alors que le temps passé sur les plateformes de réseaux sociaux ou à regarder des vidéos était associé à une diminution des attitudes sexistes, le temps passé à jouer à des jeux vidéo était quant à lui associé à une accentuation des croyances. En outre, les attitudes nuisibles étaient plus souvent l'apanage des garçons. L'auteur en déduit ainsi que le contenu sexiste en ligne avait peu d'effet sur l'opinion des adolescents, à l'exception des communautés de jeux vidéo.

Atteberry-Ash et al. (2019) ont examiné les répercussions du harcèlement en ligne et hors ligne sur le sentiment de sécurité des adolescents à l'école. L'échantillon était composé de 11 986 élèves du Colorado, aux États-Unis. L'identité de genre et l'orientation sexuelle faisaient partie des données mesurées. Les élèves transgenres étaient trois fois plus susceptibles de subir des violences facilitées par la technologie que leurs

homologues cisgenres, et les participants remettant en question leur identité de genre étaient six fois plus susceptibles que leurs homologues cisgenres ne remettant pas en question leur identité de genre. Les victimes de violence en ligne et hors ligne en viennent souvent à s'absenter ou vivent de l'insécurité à l'école. Les auteurs recommandent des formations sur l'inclusion pour le personnel scolaire ainsi que des cours inclusifs qui abordent toutes les questions névralgiques pour les adolescents. Ils recommandent aussi d'éviter de mettre les adolescents transgenres dans la même catégorie que ceux ayant une orientation sexuelle minoritaire (lesbiennes, gais, bisexuels) étant donné les risques accrus d'être victimes de violence chez les personnes transgenres et non hétérosexuelles.

Wright (2020) a examiné les effets du genre et des stéréotypes de genre sur les cyberagressions par des moyens technologiques et les comportements associés. Un échantillon de 233 élèves des États-Unis a répondu à des enquêtes concernant leurs attitudes à l'égard du genre et leur utilisation de la technologie (cellulaire, plateformes de réseaux sociaux). Selon les résultats, les adolescents qui ont des traits traditionnellement plus féminins adoptent des comportements sexistes et commettent des agressions facilitées par la technologie plus fréquemment par les jeux en ligne tandis que ceux qui ont des traits traditionnellement plus masculins ont plus tendance à agir ainsi sur les plateformes de réseaux sociaux et dans des échanges sur téléphone cellulaire. Les personnes présentant des traits masculins étaient plus actives sur toutes les technologies. L'auteur mentionne que lors de l'analyse des actes de cyberviolence, il est essentiel d'établir comment se manifestent les comportements et les croyances stéréotypés en matière de genre sur les diverses plateformes et technologies.

VIOLENCE AMOUREUSE CHEZ LES ADOLESCENTS FACILITÉE PAR LA TECHNOLOGIE

Trois articles abordent la question de la violence amoureuse chez les adolescents facilitée par la technologie. Reed et al. (2021) se sont penchés sur l'effet des stéréotypes de genre sur l'agression facilitée par la technologie dans les relations entre adolescents. Une enquête a été menée auprès de 703 élèves d'une banlieue du Michigan, aux États-Unis. Parmi les données mesurées, notons l'utilisation de la technologie et des plateformes de réseaux sociaux, les perspectives des adolescents sur le genre et les relations, la surveillance numérique et les comportements de contrôle et la coercition sexuelle numérique. Les auteurs ont constaté que les garçons adoptaient des comportements plus agressifs (comme le harcèlement) et que les femmes se livraient davantage à des agressions relationnelles (comme la surveillance). Les garçons ont tendance à avoir des croyances envers l'autre genre qui laissent place à l'agression numérique et à la coercition sexuelle en situation de fréquentation. Les auteurs recommandent de mener des recherches sur les motivations des jeunes, la normalisation des comportements répréhensibles facilités par la technologie et les expériences des jeunes transgenres et allosexuels.

Stonard (2019) a étudié ce que vivent les adolescents victimes de violence et d'abus dans les fréquentations facilités par la technologie en examinant douze comportements différents et neuf technologies. Un échantillon de 469 adolescents britanniques âgés de 12 à 18 ans a répondu à un questionnaire qui a révélé que la majorité d'entre eux (73 %) avaient subi des violences amoureuses au cours de l'année précédente. Les résultats laissent croire que les douze comportements considérés (y compris les gestes abusifs, la manipulation, l'exploitation et l'intimidation) survenaient souvent ensemble

et que les victimes étaient souvent de sexe féminin et les agresseurs, de sexe masculin. Le message texte est la méthode de contact la plus répandue avec la victime, suivie par les sites de réseaux sociaux. Font partie des recommandations l'examen des répercussions des diverses technologies sur les agressions dans les fréquentations facilitées par la technologie et des cours pour apprendre à développer des relations saines pour les adolescents, en particulier parce que la violence facilitée par la technologie était fréquente dans les relations de ces jeunes.

Cava et al. (2020) ont examiné le lien entre les mythes relationnels hétéropatriarcales et les actes répréhensibles en ligne et hors ligne dans les relations entre adolescents. Un échantillon de 919 adolescents espagnols a rempli une échelle des mythes de l'amour romantique, un inventaire des conflits dans les relations amoureuses des adolescents et une échelle de la cyberviolence dans les couples d'adolescents. Les résultats ont révélé que la violence dans les fréquentations en ligne et hors ligne coïncidait souvent avec les croyances sexistes et était influencée par ces dernières, les personnes ayant ces attitudes étant plus souvent auteurs de cyberagressions et exposées à celles-ci. Certains adolescents normalisent les comportements négatifs, ce qui souligne la nécessité de programmes d'intervention éducatifs pour les jeunes afin de mettre au jour et de combattre efficacement les croyances stéréotypées et de nouer des relations saines.

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

La dernière catégorie de recherche, celle de l'utilisation de la technologie pour lutter contre la violence basée sur le genre, englobe un seul article. Navarro-Perez et al. (2019) évaluent les répercussions d'un jeu mobile conçu pour atténuer les croyances néfastes liées au genre chez les adolescents. Une étude quasi expérimentale a été menée auprès de 369 élèves espagnols qui interagissaient avec une application visant à mettre au jour et à réduire les croyances sexistes qui conduisent à la violence basée sur le genre et à l'hostilité envers les femmes et les filles. Des mesures du sexisme ambivalent, hostile et bienveillant ont été incluses, et les résultats ont révélé que ce type d'intervention peut offrir une amélioration considérable des attitudes des adolescents, soit une réduction de six à douze pour cent des croyances sexistes. On voit ainsi l'utilité de la technologie comme outil pour éduquer les adolescents sur le sexisme et promouvoir des croyances et des comportements prosociaux.

RÉSULTATS DES RECHERCHES D'ARTICLES, DE RAPPORTS ET DE RESSOURCES DU CANADA FRANÇAIS

Comme c'est le cas aussi en anglais, les recherches empiriques en français sur la VFGFT chez les jeunes au Canada se font rares, un seul article ayant été trouvé.

En élargissant notre recherche, nous avons constaté qu'une minorité de rapports publics et d'initiatives en éducation en français sur les actes répréhensibles facilités par la technologie adoptaient un cadre de violence fondée sur le genre. Bien qu'on fasse quelques fois état d'une séparation entre les genres parmi

les agresseurs et les victimes, les documents trouvés se voulaient principalement descriptifs et ne s'inscrivaient pas dans le contexte général de la violence basée sur le genre et de la misogynie. Les documents ne font pas d'analyse fondée sur le genre, mais abordent des sujets plus généraux tels que la violence à l'école, l'hostilité en ligne, la cyberviolence sexuelle et la communication en ligne. Cyberintimidation est le nom le plus couramment donné à la VFGFT (quinze documents sur quarante-trois). Elle est considérée comme une forme d'intimidation, et les documents qui font appel à ce concept soulignent l'importance d'enseigner les bons comportements en ligne sans nécessairement parler des répercussions de la discrimination fondée sur le genre ou d'autres formes de discrimination. De même, ce n'est pas parce que les documents emploient la même terminologie qu'ils parlent des mêmes comportements : la nomenclature est vague, et peu de textes utilisant les mêmes mots traitent en fait des mêmes choses. Certaines expressions utilisées étaient fallacieusement vagues tandis que d'autres étaient fallacieusement précises. Dans quelques cas, les expressions utilisées étaient inappropriées (il est par exemple fréquemment fait allusion au sextage pour la diffusion non consensuelle d'images intimes). Ainsi, comme dans les articles trouvés en anglais, il y a confusion dans les définitions qui rend difficile la comparaison des recherches et l'élaboration de mesures pour mettre fin à ces actes répréhensibles chez les jeunes.

Beaucoup de textes trouvés portent spécifiquement sur les thèmes de la sextorsion, de la diffusion non consensuelle d'images intimes et de la violence domestique facilitée par la technologie, qui peuvent toutes être des formes de VFGFT, mais qui ne sont pas toujours abordées dans ce cadre. Il est important de noter que la majorité des documents exclusivement en français relatifs à la diffusion non consensuelle d'images intimes désignent la chose sous le

vocabulaire de sextage, ce qui est problématique, car on incite ainsi à percevoir le sextage comme un geste à risque et on omet à la place d'enseigner l'importance du consentement et de l'empathie à ceux qui sont portés à diffuser des images sans consentement. La plupart des travaux canadiens en français sur le sextage ont été réalisés par le Centre Cyber-aide, qui inscrit le problème dans la perspective dépassée d'« hypersexualisation ». De même, des campagnes axées sur l'abstinence ont également été créées dans le cadre du programme SEXTO au Québec (un partenariat entre les procureurs de la Couronne, la police et les écoles) et du programme #gardeçapourtoi du service de police de Gatineau. Les travaux de Les3sex et de la professeure de sociologie Élisabeth Mercier constituent des exceptions notables au cadre majoritairement négatif. Ils montrent comment les médias et le discours public entourant la diffusion non consensuelle d'images intimes reproduisent des stéréotypes de genre et des éléments de la culture du viol, notamment l'utilisation de la honte et de l'humiliation comme armes de contrôle des femmes et de leur sexualité.

De nombreuses ressources trouvées ne se penchent pas sur le vécu des personnes marginalisées et intersectionnelles victimes de VFGFT. Par exemple, comme dans les articles scientifiques mentionnés ci-dessus, il a été constaté que le genre était normalement abordé d'un point de vue binaire et que les effets sur les jeunes transgenres et non binaires étaient souvent négligés. Lorsque les études tiennent compte des cas d'intersectionnalité (ethnicité, handicap, orientation sexuelle), les personnes intersectionnelles sont considérées comme étant plus à risque de subir de la violence en ligne.

Dans les documents ayant un cadre de violence fondée sur le genre, quelques thèmes ont été relevés. Tout d'abord, les conséquences de la VFGFT chez les victimes ont souvent été évoquées et considérées comme graves.

Parmi les recommandations pour répondre à la VFGFT, notons une formation améliorée pour les professionnels qui travaillent avec les victimes de VFGFT, la transmission d'informations à la population sur la nature du problème, la lutte contre la culpabilisation de la victime, le fait d'attirer l'attention sur les stéréotypes de genre et la culture sexiste qui donnent lieu à la VFGFT et l'étude de l'exclusion de la sphère publique qu'occasionne la VFGFT pour les femmes et les personnes de genre différent. Certains documents soulignent que les interventions doivent aussi viser les témoins de VFGFT (mobilisation, formation) tandis que d'autres portent sur les qualités à cultiver chez les victimes (résilience, optimisme, estime de soi). Bien qu'on propose parfois de simplement se déconnecter temporairement (une solution qui a été fortement critiquée parce qu'elle ne tient pas compte des réalités de la vie numérique/ physique des jeunes), la plupart des documents notent l'importance de la technologie et des espaces en ligne pour les jeunes et comprennent donc que les jeunes ont besoin d'options pour utiliser la technologie en toute sécurité. Quelques ressources suggèrent d'utiliser la technologie comme outil pour résoudre le problème, mais une seule mentionne le rôle des fournisseurs de services en ligne.

Le projet *Se connecter à l'égalité de L'Anonyme* est un rare exemple de recherche franco-canadienne qui étudie la violence facilitée par la technologie chez les jeunes selon l'axe du genre. L'objectif du projet était de recueillir des données sur les cas de VFGFT (harcèlement en ligne, diffusion non consensuelle d'images intimes et cyberintimidation fondée sur le genre et l'orientation sexuelle) et de planifier des interventions appropriées. Les chercheurs notent que les stéréotypes de genre jouent un rôle important dans la discrimination en ligne, deux jeunes sur trois ayant été victimes de sexisme en ligne au cours de l'année précédente. La forme de violence la plus fréquente était le harcèlement

sexuel, suivi de la cyberintimidation fondée sur le genre. La majorité des victimes sont des femmes, des personnes non binaires et des jeunes allosexuels. Les chercheurs notent que trois participants sur quatre ont été témoins de sexisme en ligne au cours de l'année écoulée, ce qui montre qu'il est important de former les témoins pour les intégrer à la solution. Bien qu'il ne soit pas explicitement lié à la VFGFT, le projet de recherche de l'Enquête sur le parcours amoureux des jeunes est également digne d'intérêt, car il a étudié la violence domestique chez les jeunes de 2011 à 2014, et plus de 8 000 jeunes du Québec y ont participé. Le projet a abouti à des constats sur la cyberintimidation et la violence domestique facilitée par la technologie et s'est employé à ce que le vécu des jeunes allosexuels soit représenté. Le projet a débouché sur un nouveau programme, *Étincelles*, lancé en 2019 pour promouvoir les relations intimes positives.

De nombreuses organisations ont créé des ressources bilingues sur la VFGFT : *HabiloMédias*, *Statistique Canada*, *Centre canadien de protection de l'enfance* (y compris *aidezmoiSVP.ca*), *Les3sex*, *Association québécoise Plaidoyer-Victimes* et *Éducaloi*. Les ressources de *Les3sex* se distinguent par leur approche sexuellement positive et l'accent mis sur l'importance du consentement, en particulier dans le cadre de leur projet sur la sextorsion, qui critique les campagnes populaires qui portent le blâme et la responsabilité sur les victimes de sextorsion, prônent l'abstinence de sextage et réaffirment les stéréotypes sexistes et l'hétéronormativité cis. *YWCA Canada* propose plusieurs guides en ligne pour informer les filles, les jeunes femmes et les jeunes non conformes au genre de leurs droits dans le monde numérique et des conséquences des actes liés à la VFGFT, notamment la diffusion non consensuelle d'images intimes, le harcèlement numérique et le discours haineux, les comportements abusifs dans les jeux en ligne, la violence domestique

dans les relations en ligne, l'usurpation d'identité, la coercition sexuelle, le leurre et la prédation sexuelle en ligne. Ces ressources ressortent du lot, car elles sont les seules à aborder la question sous l'angle des droits. Certaines affirment que les jeunes ont le droit de s'exprimer sexuellement et qu'ils peuvent donc prendre et envoyer des images intimes dans un contexte consensuel. Le guide *Non à la cyberviolence sexuelle pour nos jeunes – Guide d'animation de la Fondation Marie-Vincent* est un guide animé destiné au personnel scolaire afin d'aider les jeunes à créer un groupe pour lutter contre la violence sexuelle facilitée par la technologie, y compris des sujets souvent liés à la VFGFT tels que le cyberharcèlement, la diffusion non consensuelle d'images intimes et la sextorsion. Cette ressource, qui fait suite à des enquêtes et des groupes de discussion avec 900 élèves et 40 membres de personnel scolaire, a conclu que les jeunes préféreraient les interventions de leurs pairs et de spécialistes, l'objectif étant donc d'aider les jeunes à trouver des solutions par et pour eux. Le guide comprend des informations sur les différences parmi les victimes en fonction du genre et les stéréotypes de genre ainsi que des outils pour orienter les discussions entre les jeunes sur ces différences et les effets des stéréotypes, notamment sur la manière dont le racisme et l'homophobie peuvent être à l'origine de la cyberviolence sexuelle.

RÉSULTATS DE LA SYNTHÈSE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES, DES POLITIQUES ET DES RESSOURCES EN MILIEU SCOLAIRE AU CANADA

Notre analyse des programmes d'études, des ressources et de la réglementation canadienne en matière de VFGFT chez les jeunes met principalement l'accent sur la question de la violence sexuelle facilitée par la technologie, qui se recoupe avec d'autres enjeux. On entend par violence sexuelle facilitée par la technologie des actes tels que le harcèlement sexuel en ligne (recevoir des messages et des images sexuellement explicites non désirés, par exemple), les menaces de violence sexuelle en ligne et la prise ou la diffusion de photos nues/sexuelles sans le consentement de la personne. On peut faire un rapprochement avec la VFGFT si les actes sont liés au genre ou si on a affaire à du harcèlement fondé sur la sexualité ou à des rapports de force inégaux.

La présente section porte sur les réponses à la violence sexuelle facilitée par la technologie et la cyberintimidation mises de l'avant par le milieu scolaire. En effet, les cas de Rehtaeh Parsons et Amanda Todd au Canada ont influencé les réponses des écoles à ces deux problématiques associées à la VFGFT. Dans les deux cas, il y a eu diffusion non consensuelle d'images intimes facilitée par la technologie et cyberintimidation sous forme de culpabilisation de la victime, de stigmatisation sexuelle et d'insultes sexistes. Les deux suicides ont grandement influencé les interventions en milieu scolaire et les mesures législatives au Canada pour lutter contre la VFGFT (y compris la violence sexuelle facilitée par la technologie). Par exemple, le Canada a criminalisé la diffusion d'images intimes sans consentement, la Nouvelle-Écosse a pris des mesures contre la diffusion d'images intimes sans consentement et la cyberintimidation, des lois provinciales ont été instaurées sur la diffusion

d'images intimes sans consentement et les lois sur l'éducation de plusieurs provinces ont été révisées de manière à inclure la cyberintimidation qui se produit en dehors de l'école, mais nuit à la scolarisation des élèves. Nous analysons dans notre synthèse des programmes d'études, des politiques et des ressources du milieu scolaire canadien le traitement accordé à la VFGFT (y compris la violence sexuelle facilitée par la technologie) dans les écoles et la réglementation en matière d'éducation des provinces et territoires du Canada. Nos conclusions sont présentées par province et territoire. Dans notre analyse, nous avons constaté plusieurs différences dans la réglementation, les objectifs pédagogiques et les documents connexes des provinces et territoires.

ALBERTA

Au moment où nous écrivons ces lignes en 2023, le programme d'études général de l'Alberta subit une refonte complète (gouvernement de l'Alberta, 2020). Pour l'instant, tout ce qui concerne la VFGFT (y compris la violence sexuelle facilitée par la technologie) est abordé dans les cours de santé et habiletés fondamentales de 9e année et d'orientation et développement de carrière de la 10e à la 12e année. Dans la réglementation de l'Alberta, on désigne la violence sexuelle facilitée par la technologie sous les vocables d'intimidation (bullying) et de harcèlement (harassment). Selon l'Education Act de l'Alberta (2012), les élèves ont la responsabilité de signaler les cas d'intimidation, qu'ils se produisent à l'école ou en ligne. Nous avons trouvé peu de références aux torts facilités par la technologie ainsi qu'aux relations en ligne. Le Protecting Victims of Non-Consensual Distribution of Intimate Images Act (2017) concerne la création et la diffusion d'images intimes sans le consentement de la personne.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le programme d'études de la Colombie-Britannique a été remanié en 2015. Les thèmes liés à la VFGFT (y compris la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours d'éducation physique et à la santé de 9e et 10e année, d'informatique de 10e année, de communication numérique de 11e année, de relations interpersonnelles et familiales de 11e année et de systèmes d'information sur ordinateur de 12e année. Parmi les exemples de références aux torts facilités par la technologie et aux relations en ligne dans le cours d'informatique de 10e année, dans lequel les élèves apprennent l'utilisation éthique de la technologie, notons la citoyenneté et les compétences numériques

ainsi que les répercussions de l'utilisation de la technologie sur la santé et le bien-être des gens (gouvernement de la Colombie-Britannique, 2018b). Dans le cours de communication numérique de 11e année, les élèves voient également les problèmes, les risques, l'éthique et les aspects juridiques de la communication numérique et se font enseigner comment bien utiliser la technologie (gouvernement de la Colombie-Britannique, 2018c). En outre, dans un document pédagogique décrivant des sujets clés et des idées pour l'enseignement des relations saines, les éducateurs sont censés aborder le fait que l'exploitation sexuelle peut se produire en ligne. Lorsqu'ils traitent des décisions à prendre sur le plan de la sexualité, les éducateurs doivent également aborder la question de la pornographie, y compris les messages de violence sous-jacents et les aspects légaux des médias en ligne explicites pour les personnes de moins de 18 ans. En ce qui concerne la sécurité sur Internet, les éducateurs doivent discuter de l'hameçonnage (c'est-à-dire la création d'une personne fictive en ligne et son utilisation pour cibler les victimes), de la cyberintimidation, des ramifications juridiques et des sextos. Dans la réglementation de la Colombie-Britannique, on donne le nom de cyberintimidation (cyberbullying) à la violence sexuelle facilitée par la technologie. À la suite d'une modification en 2022 (ministère de l'Éducation et de la Protection de l'enfance de la Colombie-Britannique, 2022), le School Act (1996) indique désormais que les conseils scolaires doivent mettre en place des codes de conduite et décrire les comportements inacceptables tels que la cyberintimidation. La Colombie-Britannique a récemment adopté l'Intimate Images Protection Act (2023), qui traite de la diffusion non consensuelle d'images.

MANITOBA

Au Manitoba, les sujets liés à la VFGFT sont abordés dans le cours d'éducation physique et à la santé de 9e et 10e année et dans le cours de mode de vie actif et sain de 12e année. On fait référence aux torts facilités par la technologie et aux relations en ligne dans le cours de mode de vie actif et sain, où les élèves apprennent à communiquer efficacement dans les relations et s'informent des répercussions de la technologie sur la communication (gouvernement du Manitoba, 2009). Dans la réglementation du Manitoba, on donne le nom de cyberintimidation à la violence sexuelle facilitée par la technologie. Dans la Loi sur les écoles publiques (1988), l'intimidation est considérée comme se produisant par voie électronique ou en personne et dans le contexte d'un déséquilibre de pouvoirs. La Loi (2008) a été modifiée afin d'inclure des dispositions relatives à la cyberintimidation et des lignes directrices sur l'utilisation des appareils électroniques. Elle a été modifiée de nouveau en 2012 pour inclure des éléments tels que l'obligation de signaler la cyberintimidation et des informations supplémentaires sur l'utilisation d'Internet et des médias sociaux. La Loi sur la protection des images intimes (2015) de la province concerne la création et la diffusion d'images intimes sans le consentement de la personne et exige que le gouvernement vienne en aide aux victimes de tels actes. Ces aides sont actuellement gérées par le Centre canadien de protection de l'enfance. Enfin, dans la stratégie de prévention de la violence basée sur le genre de la province, les priorités incluent la distribution non consensuelle d'images intimes, la violence sexuelle et la violence assistée par la technologie (gouvernement du Manitoba, 2020).

NOUVEAU-BRUNSWICK

Au Nouveau-Brunswick, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours de développement personnel et professionnel 9/10, de cybersécurité et soutien technique 110 et de cybersécurité 120. Parmi les références aux torts facilités par la technologie et aux relations en ligne dans le cours de cybersécurité 120, notons l'objectif pour les élèves d'évaluer les risques et les effets de la cybersécurité sur la vie privée ainsi que les pratiques éthiques et les répercussions sociales de la prévention des menaces de cybersécurité et des interventions lorsque se concrétisent de telles menaces (gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2019a). Le Nouveau-Brunswick donne dans sa réglementation le nom de cyberintimidation à la violence sexuelle facilitée par la technologie. La Loi sur l'éducation (1997) et la politique révisée du ministère de l'Éducation sur le milieu propice à l'apprentissage et au travail (1999), qui a été révisée en 2018, mentionnent la cyberintimidation et la possession et la diffusion de matériel pornographique (y compris de photos) comme des comportements répréhensibles. Le ministère de l'Éducation (1996) dispose également d'une politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications, qui a été révisée en 2004 et qui comprend des lignes directrices pour une utilisation éthique, telles que l'interdiction de créer, de publier ou d'envoyer des contenus violents, pornographiques ou harcelants. Enfin, dans le cadre de prévention de la violence sexuelle et d'intervention en la matière du gouvernement du Nouveau-Brunswick (2018), la cyberviolence sexuelle est considérée comme une priorité. La Loi sur la communication illégale d'images intimes (2022) de la province concerne la création et la diffusion d'images intimes sans le consentement de la personne.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

À Terre-Neuve-et-Labrador, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans le cours de santé de 9e année. Dans la réglementation de Terre-Neuve-et-Labrador, on donne le nom d'intimidation (bullying) et de violence (violence) à la violence sexuelle facilitée par la technologie. Le School Act (1997) de la province mentionne qu'un environnement d'apprentissage sécuritaire et accueillant en est un exempt d'intimidation. La réglementation prévoit également un protocole d'intervention en cas d'intimidation qui considère l'intimidation électronique comme une forme complète d'intimidation. Nous avons trouvé peu de références aux actes répréhensibles facilités par la technologie ainsi qu'aux relations en ligne. Terre-Neuve-et-Labrador a également adopté l'Intimate Images Protection Act (2018), qui concerne la diffusion non consensuelle d'images intimes.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les sujets relatifs à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours d'éducation à la santé de 9e année et de technologies de l'information et de la communication. Dans les cours sur les technologies de l'information et de la communication de la 7e à la 9e année, on fait référence aux torts facilités par la technologie et aux relations en ligne dans l'un des objectifs pédagogiques, à savoir l'éthique et la responsabilité, où les élèves apprennent les conséquences liées au manque de respect en ligne (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2012). En 10e, 11e et 12e année, toujours pour l'objectif d'éthique et de responsabilité, les élèves évaluent les avantages et les risques des technologies de l'information et de la communication (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest). De la 10e à la 12e année, les

élèves évaluent les avantages et les possibilités de la technologie par rapport aux inconvénients et aux risques (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2012). La violence sexuelle facilitée par la technologie porte principalement le nom d'intimidation (bullying) et dans la réglementation du territoire. Le Consolidation of Education Act (1995) a été modifié en 2013 pour inclure l'intimidation, y compris par des moyens électroniques, et pour rendre obligatoire la création d'un code de conduite pour les écoles du territoire.

NOUVELLE-ÉCOSSE

En Nouvelle-Écosse, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours de vie saine de 9e année et de citoyenneté de 9e année. Parmi les références aux torts facilités par la technologie et aux relations en ligne dans le cours de vie saine de 9e année, notons le thème des relations saines avec étude des effets de la technologie, comme les messages textes et Facebook, sur les relations. Les élèves sont également sensibilisés à l'hypersexualisation des enfants et des adolescents dans les médias et à la manière dont une telle situation peut contribuer à la violence, aux problèmes d'estime de soi et aux problèmes relationnels (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, 2014). Dans le cours de citoyenneté de 9e année, dans l'unité de la citoyenneté numérique, les élèves évaluent les risques, les droits et les responsabilités d'un citoyen numérique (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, 2018). La Nouvelle-Écosse dispose de lois couvrant des sujets liés à la violence sexuelle facilitée par la technologie, notamment la cyberintimidation et la diffusion d'images intimes. Le Safer Schools Act (2012) décrit la cyberintimidation comme un

comportement inapproprié des élèves tandis que le Promotion of Respectful and Responsible Relationships Act (2012) modifie l'Education Act (1996) en soulignant que la création d'un climat scolaire agréable et inclusif est une responsabilité commune. Le code de conduite des écoles de la province, qui guide toutes les écoles de la Nouvelle-Écosse, fait de la cyberintimidation, de l'agression sexuelle, du harcèlement, de l'inconduite et de la violence verbale des comportements inacceptables (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, 2015). La Nouvelle-Écosse a également adopté l'Intimate Images and Cyber-Protection Act (2017), qui crée des recours civils pour prévenir les actes tels que la diffusion non consensuelle d'images intimes et la cyberintimidation et intervenir adéquatement quand ils sont commis et établit l'unité CyberScan en tant que mécanisme de soutien pour les personnes victimes de diffusion non consensuelle d'images intimes et de cyberintimidation.

NUNAVUT

Au Nunavut, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans le cadre du volet Aulajaaqtut de santé, bien-être, sécurité et développement de carrière, qui comprend l'éducation physique et à la santé. Les documents du volet Aulajaaqtut pour la 9e année ont été élaborés en 1996 tandis que les documents pour les 10e et 12e années sont empruntés au programme de l'Alberta (2002). Un article de presse (Rogers, 2015) rapporte que le conseil scolaire du Nunavik a lancé une nouvelle version du programme d'éducation sexuelle qui commence en 5e année. Cependant, il a été difficile de trouver des documents à cet effet, particulièrement concernant les écoles secondaires. Comme les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut suit

des lignes directrices concernant la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, surtout le fait d'apprendre à utiliser ces technologies pour communiquer une information (Hoechsmann et DeWaard, 2015, p. 8). Le Nunavut ne traite pas spécifiquement de la cyberintimidation dans les codes de conduite des écoles ou les politiques connexes et n'exige pas des conseils scolaires et de leurs écoles qu'ils en traitent. Dans un document de référence destiné aux éducateurs sur la réponse aux crises, le ministère de l'Éducation du Nunavut (2016) reconnaît que l'intimidation électronique (electronic bullying) peut se produire en dehors de l'école et affecter les relations et l'apprentissage à l'école (p. 51).

ONTARIO

En Ontario, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours d'éducation physique et santé de la 9e à la 12e année. Il est notamment fait référence, parmi les torts facilités par la technologie et les relations en ligne, aux avantages et aux risques (comme la cyberintimidation) des technologies de communication électroniques. L'Ontario donne dans sa réglementation le nom de cyberintimidation à la violence sexuelle facilitée par la technologie. La Loi sur l'éducation (1990) a été modifiée en 2012 pour définir la cyberintimidation et souligner l'importance d'établir des politiques et des lignes directrices pour enrayer le phénomène. En 2008, le gouvernement de l'Ontario a demandé à l'équipe d'action pour la sécurité dans les écoles d'examiner les questions de violence fondée sur le genre, de harcèlement et de comportements sexuels inappropriés dans les écoles. L'équipe a recommandé de remédier à la situation par voie de collaboration entre les parents, les écoles, les partenaires communautaires et les

gouvernements (gouvernement de l'Ontario, 2018, p. 9). Une note de politique nuance la définition de la cyberintimidation en donnant des exemples tels que l'envoi de communications ou d'images offensantes, haineuses ou intimidantes par message texte, message direct ou courriel (gouvernement de l'Ontario, 2021).

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

À l'Île-du-Prince-Édouard, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours de santé de 9e et 10e année. Parmi les références aux actes répréhensibles facilités par la technologie et aux relations en ligne, on trouve, dans le programme d'éducation physique de 10e année, un objectif pédagogique facultatif pour lequel les élèves doivent évaluer comment les relations influencent le bien-être, y compris les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation de la technologie (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, 2014). Dans le cours de communication numérique appliquée, l'unité sur la maîtrise de la technologie précise que les élèves doivent évaluer de manière critique l'information numérique et étudier les répercussions des comportements et des pratiques en ligne sur le bien-être numérique (ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu de l'Île-du-Prince-Édouard, 2020). L'Education Act (1988) considère la cyberintimidation (y compris par voie électronique) comme un comportement inacceptable. De même, la direction des écoles publiques énumère la cyberintimidation, l'intimidation, le harcèlement, l'inconduite sexuelle, la violence verbale et la violence comme des comportements inacceptables pouvant donner lieu à des sanctions dans sa procédure opérationnelle Safe and Caring Learning Environments (2018). L'Intimate Images

Protection Act (2020) de la province concerne la création et la diffusion d'images intimes sans le consentement de la personne.

QUÉBEC

Au Québec, les sujets relatifs à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans le cours d'éducation à la sexualité en première et deuxième secondaire ainsi que dans le cours d'éthique et de culture religieuse de première secondaire. Le Québec donne dans sa réglementation le nom d'intimidation et de violence à la violence sexuelle facilitée par la technologie. La Loi sur l'instruction publique (1988) reconnaît que l'intimidation a lieu en ligne et que le contenu écrit peut constituer une forme de violence. Une modification à la Loi (2012) va plus loin pour tout ce qui concerne la cyberintimidation et les responsabilités des élèves (par exemple signaler de tels comportements et ne pas se livrer à des actes de ce genre) et mentionne qu'il faut des plans de lutte contre l'intimidation et la violence dans les écoles. Enfin, dans le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation, on précise ses manifestations (rapports de force, conséquences négatives pour les victimes) et ses nuances (variations d'intensité) (ministère de la Famille du Québec, 2021). Nous avons trouvé peu de références aux actes répréhensibles facilités par la technologie ainsi qu'aux relations ayant lieu en ligne.

SASKATCHEWAN

En Saskatchewan, les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) sont abordés dans les cours d'éducation à la santé de 9e année et de bien-être de 10e année. Parmi les références à la violence facilitée par la technologie et aux relations en ligne, citons le programme du cours de bien-être de 10e année où les élèves apprennent à nouer, entretenir et rompre des relations ainsi que les avantages et les inconvénients de pratiques telles que l'utilisation de sites Web et d'applications de réseaux sociaux (ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 2012). La Saskatchewan donne dans sa réglementation le nom de cyberintimidation (cyberbullying) à la violence sexuelle facilitée par la technologie. Le document *Caring and Respectful Schools* (2004) explique que l'intimidation prend la forme d'actes directs et indirects commis par des moyens physiques, verbaux ou psychologiques dans un contexte de déséquilibre des rapports de force. La *Bullying Prevention Model Policy* (2006) de la Saskatchewan précise que l'intimidation peut se produire dans le cyberespace. Plus récemment, dans son plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation, le gouvernement de la Saskatchewan (2013) apporte une nuance en précisant, par exemple, que l'intimidation peut inclure la diffusion non consensuelle d'images intimes. Le *Privacy Amendment Act* (2018) de la province concerne la création et la diffusion d'images intimes sans le consentement de la personne.

TERRITOIRE DU YUKON

Le Yukon suit le même programme d'études que la Colombie-Britannique, et le contenu lié à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) au Yukon est donc le même qu'à la section consacrée à la Colombie-Britannique. La violence sexuelle facilitée par la technologie porte principalement le nom de cyberintimidation (cyberbullying) et de harcèlement (harassment) dans la réglementation du territoire. La Safe and Caring Schools Policy (gouvernement du Yukon, 2018) souligne l'importance de promouvoir la sécurité pour tous à l'école; il y est question de comportements liés à la VFGFT tels que l'intimidation, les comportements abusifs ou autrement inacceptables (bullying, abusive or otherwise unacceptable behaviour) et le harcèlement ou l'agression physique ou sexuelle (physical or sexual harassment or assault) (p. 2). L'Education Act (2002) met l'accent sur la promotion d'un environnement positif à l'école pour la réalisation du plein potentiel des élèves. La loi a été récemment modifiée (en 2022) pour la mise en place d'initiatives visant à promouvoir l'égalité et la non-discrimination, y compris sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité ou de l'expression de genre.

SYNTHÈSE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES, POLITIQUES ET RESSOURCES EN MILIEU SCOLAIRE

La façon dont est traitée la VFGFT (et la violence sexuelle facilitée par la technologie) varie considérablement parmi les dix provinces et trois territoires. Huit provinces et territoires enseignent des concepts connexes aux élèves tout au long du secondaire. Trois enseignent ces concepts en 9e et 10e année et deux ne les enseignent qu'en 9e année. Onze provinces et territoires abordent des sujets pertinents dans leur programme d'éducation physique et à la santé. Deux provinces abordent ces sujets dans leur programme de développement de carrière et deux autres le font dans leur programme d'éducation sexuelle ou d'économie familiale. Quatre provinces et territoires enseignent un contenu d'intérêt sur la question dans leurs cours sur les technologies numériques ou la citoyenneté. Au Québec, les concepts liés à l'enjeu sont abordés dans le cadre du programme d'éthique et culture religieuse. Le traitement accordé à la VFGFT (et la violence sexuelle facilitée par la technologie) varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, onze d'entre eux abordant la question sous l'angle des relations saines et malsaines ou des relations abusives. De cette manière, on dégage malheureusement la responsabilité des épaules de l'agresseur en faisant de la VFGFT un problème relationnel sans tenir compte de la dimension genrée de ce problème (Coates et Wade, 2004). Sept provinces et territoires enseignent aux élèves les techniques de communication dans les relations, parfois en touchant à la question de la violence. Neuf ont des objectifs pédagogiques relatifs aux abus, à la violence ou aux agressions, parfois dans le contexte de relations, mais seulement

deux d'entre eux situent ces questions dans les espaces en ligne. Ainsi, même si la violence est abordée, peu de gens reconnaissent qu'elle peut se produire en ligne. Neuf provinces et territoires enseignent la citoyenneté numérique et l'étiquette en ligne, y compris les effets négatifs de la technologie, tandis que cinq couvrent les aspects légaux du comportement en ligne. On porte beaucoup d'attention aux effets délétères de la technologie, une perspective trop axée sur les dangers que représentent les médias que critiquent des chercheurs tels que Livingstone (2007). Trois provinces et territoires seulement ont du contenu lié aux comportements spécifiques à la violence sexuelle facilitée par la technologie comme la diffusion non consensuelle de contenus intimes. Malheureusement, beaucoup de provinces et territoires semblent encore oublier que la violence se produit en ligne et hors ligne et se transpose d'un espace à l'autre et présentent donc une simple opposition entre milieu virtuel et vraie vie (Powell et Henry, 2019).

Les programmes d'études et politiques de l'Ontario sont les plus complets en matière de lutte contre la VFGFT (et la violence sexuelle facilitée par la technologie), suivis de près par la Colombie-Britannique et le Yukon (qui s'inspire du programme d'études de la Colombie-Britannique). Dans l'ensemble du Canada, ces deux provinces et ce territoire proposent le contenu le plus intégral sur la question de la 9^e à la 12^e année. Le programme de l'Ontario souligne les dangers potentiels de l'utilisation de la technologie (cyberintimidation, prédateurs sexuels, risques liés aux sextage) et aborde la violence en mettant en avant son caractère genré ou homophobe (gouvernement de l'Ontario, 2015). La Colombie-Britannique et le

Yukon soulignent que l'exploitation sexuelle peut se produire en ligne et présentent différents types d'actes répréhensibles en ligne (comme la diffusion d'images de nudité), tout en expliquant les ramifications juridiques applicables (gouvernement de la Colombie-Britannique, 2018). Cependant, même ces provinces et ce territoire n'ont pas tous les éléments clés de la VFGFT (et de la violence sexuelle facilitée par la technologie). En gardant à l'esprit que le niveau de détail varie d'un document à l'autre et que les enseignants peuvent aborder des sujets qui ne sont pas dans leurs programmes d'études et politiques, nous avons constaté que les inégalités dans les rapports de force entre les genres ou l'intersectionnalité étaient rarement prises en compte dans les provinces et territoires, à quelques exceptions près.²

2 Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard reconnaissent que le pouvoir et le contrôle sont liés à la violence, aux abus, à l'intimidation, au harcèlement et aux relations, bien qu'ils n'établissent pas de lien direct entre le genre et l'orientation sexuelle et les comportements en ligne. L'Ontario considère la dynamique des rapports de force dans le contexte des préjugés discriminatoires et des barrières systémiques sans reconnaître cette dynamique comme une caractéristique inhérente au comportement en ligne. La Saskatchewan et le Québec reconnaissent qu'il faut aborder le genre et l'orientation sexuelle dans les cours de santé sexuelle et ont intégré ces deux questions à leur programme.

INCIDENCES

RECOMMANDATIONS DE FUTURES RECHERCHES

D'après les résultats de nos travaux, nous recommandons vivement de mener davantage de recherches pour comprendre la VFGFT au Canada. Les travaux antérieurs ayant reconnu que la VFGFT différait en fonction de la culture, il n'est pas possible de s'appuyer sur la recherche internationale pour établir un plan d'action pour le Canada. Les futures recherches en sol canadien doivent viser à obtenir les données manquantes par les moyens suivants : 1) entreprendre des recherches avec des méthodes mixtes pour quantifier les cas de VFGFT et ses répercussions; 2) se pencher sur les effets sur les groupes marginalisés largement sous-représentés dans les études antérieures (comme les jeunes transgenres) et 3) faire participer les jeunes à la recherche pour mieux déterminer leurs besoins; évaluer l'efficacité des politiques, programmes et lois de prévention et d'intervention; déterminer le vécu des personnes ayant plus d'une identité faisant l'objet de préjudices ou de discriminations et déterminer en quoi le vécu diffère selon le milieu de vie (milieu rural, territoires du Canada). En outre, nous avons observé que les futures recherches devraient aborder la question de la VFGFT en parallèle avec les gestes qui y sont étroitement liés, car les références vagues à l'intimidation et à la cyberintimidation (ou à d'autres termes imprécis) occultent souvent la dynamique du genre et tout ce qui y touche.

Il est certes primordial de canaliser l'énergie sur le milieu scolaire, mais nous sommes d'avis que les chercheurs, au pays comme à l'étranger, devraient porter une attention accrue au rôle que jouent les médias sociaux et les entreprises technologiques à la fois comme catalyseurs de la VFGFT et comme solutions dans la lutte menée à son encontre. Les chercheurs doivent prendre conscience que les entreprises technologiques laissent libre cours au contenu toxique afin d'augmenter les interactions en ligne et faire pression pour qu'on adopte des règles claires et détaillées sur le filtrage et la modération de ce contenu que devraient effectuer ces entreprises. Ils pourraient aussi se pencher sur le rôle des technologies dans la lutte contre les préjugés et la discrimination qui alimentent la VFGFT.

Comme notre analyse des programmes d'études, politiques et ressources en milieu scolaire ne porte que sur les documents, les chercheurs canadiens devraient porter attention aux pratiques, notamment les stratégies des écoles et des enseignants en matière de VFGFT. Les recherches futures pourraient porter sur ce qui peut contribuer ou nuire à la mise en œuvre de programmes d'études et de politiques sur la VFGFT en proposant des entrevues avec les acteurs du milieu, notamment les administrateurs d'école, les enseignants et les représentants du gouvernement. Les chercheurs pourraient étudier l'efficacité des stratégies et politiques existantes en interrogeant les élèves et en faisant un suivi de l'évolution de leurs comportements et de leurs attitudes à l'égard de la VFGFT (y compris la violence sexuelle facilitée par la technologie).

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET D'ÉDUCATION

Selon notre étude du traitement accordé à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie) dans les écoles au Canada, les programmes d'études et les politiques dans leur mouture actuelle ne permettent pas aux élèves de se faire une idée complète des deux enjeux. Malheureusement, certaines régions du pays n'ont que peu (Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest, Saskatchewan) ou pas (Nunavut) de contenu sur les sujets liés à la VFGFT (et à la violence sexuelle facilitée par la technologie). Il faut infuser ces sujets régulièrement pendant le parcours scolaire des élèves afin que les enfants et adolescents sachent où aller chercher de l'aide et connaissent bien leurs droits et responsabilités (Crawford et Hares, 2020; Henry et Powell, 2015; Iyer, 2021). À l'issue de notre synthèse, il est devenu clair qu'il fallait réviser les programmes d'études et les politiques en milieu scolaire au Canada compte tenu de l'intensification de la VFGFT (et de la violence sexuelle facilitée par la technologie) et des torts qu'elle cause (Snaychuk et O'Neill, 2020). En effet, il faut réviser les ressources et programmes d'études canadiens de beaucoup de régions pour tenir compte des situations de marginalité et des rapports de force associés au genre qui dictent les violences que subissent les jeunes en ligne et hors ligne. Les facteurs de risque de perpétuation de la VFGFT, notamment les croyances sur le rôle traditionnel des hommes et des femmes et les mythes sur le viol, doivent être abordés à l'école, en accordant une attention particulière aux croyances des jeunes hommes qui sont les plus susceptibles de commettre des actes répréhensibles. De plus, il doit être enseigné comment la technologie peut à la fois faciliter la violence et contribuer à lutter contre elle.

Voici ce qui ressort de notre synthèse des recherches et interventions menées en milieu scolaire en anglais et en français pour les politiques publiques et les écoles : 1) il faut adopter une stratégie qui aide les jeunes à comprendre leurs droits à la vie privée, à la liberté d'expression (y compris l'expression sexuelle), à l'autonomie et à la dignité; 2) les écoles et les politiques publiques doivent tenir compte de l'influence des entreprises technologiques et des plateformes de médias sociaux dans les aides offertes et la lutte contre la VFGFT et 3) l'enseignement des valeurs qui s'opposent aux croyances à l'origine de la VFGFT doit commencer tôt et continuer régulièrement.

Fait notable, presque tous les articles étudiés indiquent qu'il faut ébranler les croyances sexistes et les normes de genre à l'école, car les croyances traditionnelles sur les rôles des hommes et des femmes et l'adhésion aux mythes du viol ou à la culpabilisation des victimes ne font que jeter de l'huile sur le feu. Parmi les recommandations formulées, notons offrir des programmes éducatifs pour aider les jeunes à reconnaître la VFGFT, apprendre aux jeunes à intervenir lorsqu'ils sont témoins de VFGFT, aider les jeunes (en particulier les garçons) à déconstruire les attitudes hétéronormatives et les mythes associés à la culpabilisation des victimes, aider les jeunes victimes à trouver les aides offertes et enseigner aux jeunes l'empathie et l'art des relations saines en ligne et dans la vraie vie. Certains scientifiques recommandent également de former le personnel scolaire de manière à ce qu'il puisse reconnaître la VFGFT, intervenir lorsqu'il en est témoin et déconstruire les mythes qu'il entretient lui-même au sujet du genre et de la violence. Pour ce faire, il faudra éviter les références trop vagues à l'intimidation lorsqu'on aborde les questions de VFGFT et plutôt aborder précisément l'influence des croyances discriminatoires.

CONCLUSION

Le nombre de recherches sur la VFGFT chez les jeunes s'est accru au cours de la dernière décennie, mais nous n'avons pas encore toutes les données. Il est peut-être tentant d'appliquer au Canada ce qui se fait ailleurs dans le monde, mais il faut prendre en compte les besoins particuliers des jeunes dans ce pays unique, vaste, diversifié et multiculturel qu'est le Canada. Malgré quelques contributions importantes à la question de la VFGFT, selon notre synthèse, le Canada ne fait pas assez de recherches et n'a pas assez de ressources dans le domaine. Nous devons mener des recherches empiriques et théoriques sur la VFGFT en contexte canadien afin d'élaborer des programmes et d'établir des pratiques qui accordent la priorité à la sécurité, au consentement et au bien-être des jeunes Canadiens. Le présent rapport vise à contribuer au débat canadien sur la VFGFT en mettant en relief les contributions les plus utiles pour l'avenir (recherche sur le vécu des jeunes transgenres, ressources éducatives qui décrivent la sexualité d'un œil favorable) et en informant les décideurs et les intervenants à l'origine des aides qui seront offertes à la prochaine génération. Par le présent rapport et les activités de mobilisation des connaissances décrites ci-dessous, nous espérons que le projet contribuera à informer les décideurs, les éducateurs, les fournisseurs de services de première ligne et les jeunes eux-mêmes sur les connaissances acquises au Canada concernant la VFGFT chez les jeunes et les recherches internationales dans le domaine.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES

En plus du présent rapport, nous mettrons à profit les données que nous avons obtenues en en faisant la synthèse dans un forum virtuel de mobilisation des connaissances du CRSH, un webinaire Zoom, des infographies, de courtes vidéos éducatives et une publication dans une revue en libre accès. Tout le contenu sera diffusé sur nos pages de médias sociaux, sur notre site Web Digitally Informed Youth (DIY): Digital Safety (www.diydigitalsafety.ca) et par l'intermédiaire de notre partenariat avec le Learning Network. Le rapport servira aux universitaires et aux décideurs politiques qui souhaitent départager ce que nous savons de ce que nous ignorons sur la VFGFT chez les jeunes au Canada et à l'étranger. Le rapport est accessible dans les deux langues officielles (français et anglais). Notre webinaire Zoom, organisé en collaboration avec le Gender-Based Violence Learning Network, informera les décideurs, les éducateurs et les fournisseurs de services en première ligne des résultats de notre travail pour qu'ils puissent mieux aiguiller la lutte contre la VFGFT chez les jeunes. Le webinaire sera diffusé en direct en novembre 2023 et sera également enregistré et rendu public sur le site Web du Learning Network et sur notre site DIY: Digital Safety. Le webinaire se déroulera en anglais, avec une traduction en français et en langage des signes. Nous créerons des infographies accessibles et conviviales pour que les fournisseurs de services de première ligne, les jeunes et la population en général puissent prendre connaissance de notre travail et le diffuser. Ces infographies seront diffusées sur les médias sociaux et sur notre site DIY: Digital Safety en anglais, en français et dans plusieurs langues autochtones. De courtes séquences vidéo tirées de nos webinaraires seront également diffusées sur les plateformes de médias sociaux afin de faire connaître les grandes conclusions de notre synthèse à la population. Enfin, nous rédigerons un article scientifique fondé sur les résultats de notre travail pour l'été 2023.

BIBLIOGRAPHIE

Alberta Ministry of Education. (2002a). Career and Life Management. <https://education.alberta.ca/media/160199/calm.pdf>

Alberta Ministry of Education. (2002b). Health and Life Skills Kindergarten to Grade 9. <https://education.alberta.ca/media/160196/health.pdf>

Arksey, H., & O'Malley, L. (2005). Scoping studies: Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, 8(1), 19-32. [10.1080/1364557032000119616](https://doi.org/10.1080/1364557032000119616)

Atteberry-Ash, B., Kattari, S. K., Speer, S. R., Guz, S., & Kattari, L. (2019). School safety experiences of high school youth across sexual orientation and gender identity. *Children & Youth Services Review*, 104, 104402-104403.

Bailey, J., Burkell, J., Dunn, S., Gosse, C., & Steeves, V. (2021). AI and technology-facilitated violence and abuse. In F. Martin-Baritrau & T. Scassa (Eds.), *Artificial intelligence and the law in Canada* (pp. 1-15). LexisNexis Canada.

Bailey, J., Henry, N., & Flynn, A. (2021). Technology-facilitated violence and abuse: International perspectives and experiences. In J. Bailey, A. Flynn, & N. Henry (Eds.), *The Emerald international handbook of technology-facilitated violence and abuse* (pp. 1-17). Emerald Publishing.

Bailey, J. & Lilliefeldt, R. (2021) Calling All Stakeholders: An Intersectoral Dialogue about Collaborating to End Tech-Facilitated Violence and Abuse. In: Bailey J, Flynn A, and Henry N (eds) *The Emerald International Handbook of Technology Facilitated Violence and Abuse* (pp. 769-786). Emerald Publishing.

Bailey, J. & Mathen, C. (2019) Technology-Facilitated Violence Against Women and Girls: Assessing the Canadian Criminal Law Response. *The Canadian Bar Review*, 97(3). 3: 664-696. <https://canlii.ca/t/sq84>

Ballard, M. E., & Welch, K. M. (2015). Virtual warfare cyberbullying and cyber-victimization in MMOG Play. *Games and Culture*, 12(5), 466-491. <https://doi.org/10.1177/1555412015592473>

BC Ministry of Education and Child Care. (2022). Provincial Standards for Codes of Conduct. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/legislation-policy/legislation/schoollaw/e/m276_07.pdf

Bill 38: *The Intimate Image Protection Act*, 4th Session, 40th Legislature, Manitoba, 2015.

Bill No. 30, *Promotion of Respectful and Responsible Relationships Act*, 6th Session, 61st General Assembly, Nova Scotia, 2012.

Bill No. 38, *Safer Schools Act*, 4th Session, 61st General Assembly, Nova Scotia, 2012.

Bowles, N. (2018) Thermostats, Locks and Lights: Digital Tools of Domestic Abuse. *The New York Times*, 23 June. Available at: <https://www.nytimes.com/2018/06/23/technology/smart-home-devices-domestic-abuse.html>

Cava, M. J., Buelga, S., Carrascosa, L., & Ortega-Baron, J. (2020). Relations among romantic myths, offline dating violence victimization and cyber dating violence victimization in adolescents. *International Journal Of Environmental Research and Public Health*, 17(5), 1-15. [10.3390/ijerph17051551](https://doi.org/10.3390/ijerph17051551)

Coates, L., & Wade, A. (2004). Telling it like it isn't: Obscuring perpetrator responsibility for violent crime. *Discourse & Society*, 15(5), 499-526. <https://doi.org/10.1177/0957926504045031>

Education Act, SNWT, 1995, c 28.

Crawford, L., & Hares, S. (2020). There's a global school sexual violence crisis and we don't know enough about it. Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/blog/theres-global-school-sexual-violence-crisis-and-we-dont-know-enough-about-it>

Dodge, A. (2021a) *Deleting digital harm: A review of Nova Scotia's CyberScan unit*. August. Halifax: Dalhousie. <https://www.vawlearningnetwork.ca/docs/CyberScan-Report.pdf>

Dodge, A. (2021b) 'Try Not to be Embarrassed': A Sex Positive Analysis of Nonconsensual Pornography Case Law. *Feminist Legal Studies* 29(1): 23-24. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10691-021-09452-8>

Dodge, A., Spencer, D., Ricciardelli, R., & Ballucci, D. (2019) "This isn't your father's police force": Digital evidence in sexual assault investigations. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 52(4): 499-515. <https://doi.org/10.1177/000486581985154>

Dunn, S. (2020) *Technology-Facilitated Gender-Based Violence: An Overview*. Supporting a Safer Internet. Centre for International Governance Innovation. <https://www.cigionline.org/publications/technology-facilitated-gender-based-violence-overview/>

Dunn, S. (2021) Is it Actually Violence? Framing Technology-Facilitated Abuse as Violence. In: Bailey J, Henry N, and Flynn A (eds) *The Emerald International Handbook of Technology-Facilitated Violence and Abuse* (pp. 30-45). Emerald Publishing.

Education Act, CQLR, 1988, c 1-13.3.

Education Act, RSO, 1990, c E.2.

Education Act, RSPEI, 1988, c E-0.2.

Education Act, RSY, 2002, c 61.

Education Act, SA, 2012, c E-0.3.

Education Act, SNB, 1997, c E-1.12. Education Act, SNS, 1996, c 1.

Gómez-Guadix, M., Sorrel, M. A., & Martínez-Bacaicoa, J. (2022). Technology-facilitated sexual violence perpetration and victimization among adolescents: A network analysis. *Sexuality Research & Social Policy: A Journal of the NSRC*. 10.1007/s13178-022-00775-y

Gouvernement du Québec Ministère de la Famille. (2021). *Working together toward a society free of bullying: Concerted action plan to prevent and counter bullying and cyberbullying 2020–2025*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/action-plan-bullying-2020-2025.pdf>

Government of Alberta. (2020). *The guiding framework for the design and development of kindergarten to grade 12 provincial curriculum*. <https://open.alberta.ca/dataset/f3fb3059-fdec-4c62-89b7-a34eb9d33c3c/resource/0a51ffa3-76bf-4f8b-a31c-7481eb2fba5c/download/edc-guiding-framework-curriculum-development-2020.pdf>

Government of BC. (2018b). Area of Learning: Computer Studies Grade 10. https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/adst/en_adst_10_computer-studies_elab.pdf

Government of BC. (2018c). Area of Learning: Digital Communications Grade 11. https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/adst/en_adst_11_digital-communications_elab.pdf

Government of Manitoba. (2020). *Manitoba's framework: Addressing gender-based violence*. https://www.gov.mb.ca/msw/_docs/publications/mb_framework_addressing_gender_based_violence_en.pdf

Government of Manitoba. (2009). Grade 12 Active Healthy Lifestyles: Manitoba Physical Education/Health Education Curriculum Framework of Outcomes and a Foundation for Implementation. https://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/physhlth/frame_found_gr12/full_document.pdf

Government of Manitoba. (2004). Senior 1 and Senior 2 Physical Education/Health Education: A Foundation for Implementation. https://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/physhlth/foundation_s1-2/full_doc.pdf

Government of New Brunswick [NB]. (2019a). Cybersecurity 120. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/curric/TechnologyVocational/Cybersecurity120.pdf>

Government of NB. (2018). *Preventing and responding to sexual violence in New Brunswick: A framework for action*. https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/WEB-EDE/Violence/PDF/en/preventing_responding_to_SV_NB-e.pdf

Government of NB. (2016). Personal Development and Career Planning 9/10. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/curric/Guidance/PersonalDevelopmentCareerPlanning.pdf>

Government of NB Department of Education and Early Childhood Development. (1999). Policy 703: Positive Learning and Working Environment. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/e/703A.pdf>

Government of NB Department of Education and Early Childhood Development. (1996). Policy 311: Information and Communication Technologies (ICT) Use. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/e/311A.pdf>

Government of NL. (2008). Health Grade 9: Interim Edition. https://www.gov.nl.ca/education/files/k12_curriculum_guides_health_grade9_grade_9_health_guide.pdf

Government of NWT. (2012). Literacy with ICT Across the Curriculum Infusion Guide. https://www.ece.gov.nt.ca/sites/ece/files/resources/lwict_infusion_guide_-_2012.pdf

Government of Ontario. (2021). Policy/Program Memorandum 144. <https://www.ontario.ca/document/education-ontario-policy-and-program-direction/policyprogram-memorandum-144#:~:text=The%20purpose%20of%20this%20memorandum,to%20support%20the%20development%20of>

Government of Ontario. (2018). Policy/Program Memorandum 145. <https://www.ontario.ca/document/education-ontario-policy-and-program-direction/policyprogram-memorandum-145#:~:text=the%20goal%20of%20the%20policy,incluing%20bullying%20C%20must%20be%20addressed>

Government of Ontario. (2015). Health and Physical Education Grades 9–12. <https://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/health9to12.pdf>

Government of Saskatchewan. (2013). *Saskatchewan's action plan to address bullying and cyberbullying*. <https://www.rcsd.ca/Parents/SafeCaringSchools/Documents/ActionPlanToAddressBullyingandCyberbullying.pdf>

Government of Yukon. (2018). Safe and Caring Schools Policy. <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/edu-safe-caring-schools.pdf>

Handyside, S., & Ringrose, J. (2017). Snapchat memory and youth digital sexual cultures: mediated temporality, duration and affect. *Journal of Gender Studies*, 26(3): 347–360. <https://doi.org/10.1080/09589236.2017.1280384>

Henry, N., Flynn, A., & Powell, A. (2020) Technology-Facilitated Domestic and Sexual Violence: A Review. *Violence Against Women*, 26(15–16). SAGE Publications Inc: 1828–1854. <https://doi.org/10.1177/1077801219875821>

Henry, N., & Powell, A. (2015). Beyond the 'sext': Technology-facilitated sexual violence and harassment against adult women. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 48(1), 104–118. <https://doi.org/10.1177/0004865814524218>

Henry, N., & Witt, A. (2021) Governing Image-Based Sexual Abuse: Digital Platform Policies, Tools, and Practices. In: *The Emerald International Handbook of Technology Facilitated Violence and Abuse*. (pp. 749–768). Emerald Publishing.

Hrick, P. (2021) The Potential of Centralized and Statutorily Empowered Bodies to Advance a Survivor-Centered Approach to Technology-Facilitated Violence Against Women. In: Bailey J, Flynn A, and Henry N (eds) *The Emerald International Handbook of Technology Facilitated Violence and Abuse*. (pp. 595–618). Emerald Publishing.

Huiskes, P., Dinis, M. A. P., & Caridade, S. (2022). Technology-facilitated sexual violence victimization during the COVID-19 pandemic: Behaviors and attitudes. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1080/10926771.2022.2089863>

Hoechsmann, M., & DeWaard, H. (2015). *Mapping digital literacy, policy, and practice in the Canadian education landscape*. MediaSmarts. <https://mediasmarts.ca/sites/mediasmarts/files/publication-report/full/mapping-digital-literacy.pdf>

Intimate Images and Cyber-Protection Act, SNS, 2017, c 7.

Intimate Images Protection Act, SNL, 2018, c I-22.

Intimate Images Protection Act, SBC, 2023, c 11.

Jackson, E. F., Bussey, K., & Trompeter, N. (2020). Over and above gender differences in cyberbullying: Relationship of gender typicality to cyber victimization and perpetration in adolescents. *Journal of School Violence*, 19(4), 623-635. <https://doi.org/10.1080/15388220.2020.1808790>

Kelly, L. (1988) *Surviving Sexual Violence*. Feminist Perspectives. Cambridge: Polity Press. Available at: <https://www.wiley.com/en-ca/Surviving+Sexual+Violence-p-9780745667430>

Khoo, C. (2021) *Deplatforming misogyny: Report on platform liability for technology-facilitated gender-based violence*. Toronto: LEAF.

Lee, H., & Yi, H. (2022). Intersectional discrimination, bullying/cyberbullying, and suicidal ideation among South Korean youths: A latent profile analysis (LPA). *International Journal of Adolescence and Youth*, 27(1), 325-336. <https://doi.org/10.1080/02673843.2022.2095214>

Livingstone, S. (2007). Do the media harm children? Reflections on new approaches to an old problem. *Journal of Children and Media*, 1(1), 5-13. <https://doi.org/10.1080/17482790601005009>

Mishna, F., Schwan, K. J., Birze, A., Van Wert, M., Lacombe-Duncan, A., McInroy, L., & Atfar-Schwartz, S. (2020). Gendered and sexualized bullying and cyber bullying: Spotlighting girls and making boys invisible. *Youth & Society*, 52(3), 403-426. <https://doi.org/10.1177/0044118X18757150>

Myles, D., Duguay, S., & Dietzel, C. (2021) #DatingWhileDistancing: Dating apps as digital health technologies during the COVID-19 pandemic. In: Lupton D and Willis K (eds) *The COVID-19 Crisis: Social Perspectives*. (pp. 77-89). Routledge.

Navarro-Perez, J. J., Carbonell, A., & Oliver, A. (2019). The effectiveness of a psycho-educational app to reduce sexist attitudes among adolescents. *Revista De Psicodidáctica*, 24(1), 9-16. <https://doi.org/10.1016/j.psicod.2018.07.002>

Navarro-Rodríguez, C. D., Vera Noriega, J. A., & Bauman, S. (2023). Bias-based cyberaggression in northwestern Mexican adolescents: Associations with moral disengagement. *Journal of Early Adolescence*, 43(1), 110-135. <https://doi.org/10.1177/02724316211058064>

Nova Scotia [NS] Department of Education and Early Childhood Development. (2018). Citizenship 9. <https://curriculum.novascotia.ca/sites/default/files/documents/curriculum-files/Citizenship%209%20Guide%20%282018%29.pdf>

NS Department of Education and Early Childhood Development. (2015). Provincial School Code of Conduct. <https://www.ednet.ns.ca/docs/provincialschoolcodeofconduct.pdf>

NS Department of Education and Early Childhood Development. (2014). Healthy Living 9. <https://curriculum.novascotia.ca/sites/default/files/documents/curriculum-files/Healthy%20Living%209%20Guide%20%282014%29.pdf>

Nunavut Department of Education. (2016). Crisis Response Guidelines for Nunavut Schools: Staff Manual 2016-2019. https://www.ntip.gov.nu.ca/sites/default/files/1-crisis_response_2016-19_eng_final.pdf

Pelias, R. J. (2011). Writing into position: Strategies for composition and evaluation. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *The SAGE handbook of qualitative research* (pp. 659-668). SAGE.

Powell, A., & Henry, N. (2019). Technology-facilitated sexual violence victimization: Results from an online survey of Australian adults. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(17), 3637-3665. <https://doi.org/10.1177/0886260516672055>

Prince Edward Island [PEI] Department of Education and Lifelong Learning. (2020). Applied Digital Communication Curriculum Guide. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/adc701a_version_1.0.pdf

PEI Education and Early Childhood Development. (2007). Health Curriculum Grade 9. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/eelc_health_9.pdf

PEI Education and Early Childhood Development. (2014). Wellness Curriculum Grade 10. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/eelc_ped401a.pdf

PEI Public Schools Branch. (2018). Operational Procedure 605.1: Safe and Caring Learning Environments. https://psb.edu.pe.ca/sites/psb.edu.pe.ca/files/2022-05/605.1_Safe_and_Caring_Learning_Environments.pdf

Public Schools Act, CCSM, 1988, c P250.

Preferred Reporting Items for Systematic reviews and Meta-Analyses (PRISMA). (2021). The PRISMA 2020 statement: An updated guideline for reporting systematic reviews. *Systematic Reviews*, 10(89). <https://doi.org/10.1186/s13643-021-01626-4>

Rackley, E., McGlynn, C., Johnson, K., Henry, N., Gavey, N., Flynn, A., & Powell, A. (2021) Seeking Justice and Redress for Victim-Survivors of Image-Based Sexual Abuse. *Feminist Legal Studies*, 29(3): 293-322. <https://doi.org/10.1007/s10691-021-09460-8>

Rebollo-Catalan A., & Mayor-Buzon, V. (2020). Adolescent bystanders witnessing cyber violence against women and girls: What they observe and how they respond. *Violence Against Women*, 26(15-16), 2024-2040. <https://doi.org/10.1177/1077801219888025>

Reed, L. A., Monique, W. L., Tolman, R. M., Lippman, J. R., & Seabrook, R. C. (2021). The association between stereotypical gender and dating beliefs and digital dating abuse perpetration in adolescent dating relationships. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), NP5561-NP5585. <https://doi.org/10.1177/0886260518801933>

Ringrose, J., Mendes, K., Horeck, T., & Milne, B. (2022, June 22). *MeToo in British Schools: Young people's changing understandings of sexual violence during Covid-19*. [Address]. Console-ing Passions 2022, Orlando, U.S.A. <https://stars.library.ucf.edu/cp2022/program/yellow/17/Console-ling>

Rogers, S. (2015). Nunavik school board launches Grade 5 sex ed course. *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/65674nunavik_school_board_launches_sex_ed/

Ronis, S., & Slaunwhite, A. (2019). Gender and geographic predictors of cyberbullying victimization, perpetration, and coping modalities among youth. *Canadian Journal of School Psychology*, 34(1), 3-21. <https://doi.org/10.1177/0829573517734029>

Saskatchewan Learning. (2006). *Caring and respectful schools: Bullying prevention model policy*. <https://www.nwsd.ca/About/AdminProcedures/Documents/300%20-%20Students/AP%20352%20APPENDIX%20B%20-%20BULLYING%20PREVENTION%20-%20A%20MODEL%20POLICY.pdf>

Saskatchewan Learning. (2004). *Caring and respectful schools: Ensuring student well-being and educational success*. <https://publications.saskatchewan.ca/api/v1/products/76795/formats/86084/download>

Saskatchewan Ministry of Education. (2012). *Wellness 10*. <https://www.edonline.sk.ca/webapps/moe-curriculum-BB5f208b6da4613/CurriculumHome?id=201>

Saskatchewan Ministry of Education. (2009). *Health Education 9*. <https://www.edonline.sk.ca/webapps/moe-curriculum-BB5f208b6da4613/CurriculumHome?id=53>

Scheuerman, M. K., Branham, S. M., & Hamidi, F. (2018). Safe spaces and safe places: Unpacking technology-mediated experiences of safety and harm with transgender people. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction*, 2, 1-27. <https://doi.org/10.1145/3274424>

School Act, RSBC, 1996, c 412.

Shariff, S., & DeMartini, A. (2015) *Defining the Legal Lines: eGirls and Intimate Images*. In: Bailey J and Steeves V (eds) *EGirls, ECitizens*. Ottawa: University of Ottawa Press, pp. 281-305. <http://books.openedition.org/uop/492>

Shariff, S., Dietzel, C., Macaulay, K., & Sanabria, S. (2023). Misogyny in the metaverse: Leveraging policy and education to address technology-facilitated violence. In H. Cowie & C. A. Myers (Eds.), *Cyberbullying and online harms: Preventions and interventions from community to campus* (pp. 103-116). Routledge.

Snaychuk, L. A., & O'Neill, M. L. (2020). Technology-facilitated sexual violence: Prevalence, risk, and resiliency in undergraduate students. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 29(8), 984-999. <https://doi.org/10.1080/10926771.2019.1710636>

Steeves, V. (2014) *Young Canadians in a wired world, phase III: Sexuality and romantic relationships in the digital age*. Ottawa: MediaSmarts. https://mediasmarts.ca/sites/default/files/pdfs/publication-report/full/YCWWIII_Sexuality_Romantic_Relationships_Digital_Age_FullReport.pdf

Stonard, K. E. (2019). Technology-assisted adolescent dating violence and abuse: A factor analysis of the nature of electronic communication technology used across twelve types of abusive and controlling behaviour. *Journal of Child and Family Studies*, 28, 105-115. <https://doi.org/10.1007/s10826-018-1255-5>

Suzor, N., Dragiewicz, M., Harris, B., Gillett, R., Burgess, J., & Van Geelen, T. (2019) *Human Rights by Design: The Responsibilities of Social Media Platforms to Address Gender-Based Violence Online*. *Policy & Internet* 11(1): 84-103. <https://doi.org/10.1002/poi3.185>

Turel, O. (2022). Can hedonic technology use drive sexism in youth? Reconsidering the cultivation and objectification perspectives. *Behaviour & Information Technology*, 1-15. <https://doi.org/10.1080/0144929X.2022.2159874>

Varela, M. V., Mendez-Lois, M. J., & Fernandez, F. B. (2021). Gender-based violence in virtual environments: a look at adolescent reality. *Electronic Journal Of Research In Educational Psychology*, 19(3), 509-532.

Wong, R. (2019) *A guide for Canadian women experiencing technology-facilitated violence: Strategies for Enhancing Safety*. Vancouver: BC Society of Transition Homes. <https://bcsth.ca/wp-content/uploads/2019/03/BCSTH-A-guide-for-Canadian-women-experiencing-technology-facilitated-violence-2019.pdf>

Woodlock, D. (2017) *The Abuse of Technology in Domestic Violence and Stalking*. *Violence Against Women*, 23(5). SAGE Publications Inc: 584-602. <https://doi.org/10.1177/1077801216646277>

World Wide Web Foundation (2020) *The impact of online gender-based violence on women in public life*. <https://webfoundation.org/2020/11/the-impact-of-online-gender-based-violence-on-women-in-public-life/>

Wright, M. F. (2020). The role of technologies, behaviors, gender, and gender stereotype traits in adolescents' cyber aggression. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(7-8), 1719-1738. <https://doi.org/10.1177/0886260517696858>